



RAPPORT FINAL

Plan d'actions du PAT « Manger local, produire durable en Sud Mayenne ! »

5 Juin 2023



VERSION FINALE	GAL SUD MAYENNE	ADEME Pays de la Loire
Rédaction	Louise MAUREL	Florence PROHARAM
Validation	Franck LEBOSSE	

Table des matières

I. CONTEXTE	3
1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE : HISTORIQUE ET ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	3
1.2 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC PARTAGE.....	3
II. GOUVERNANCE DU PAT	4
2.1 RAPPEL CONCERNANT LA FICHE DE POSTE	4
2.2 ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE SUR LA PERIODE 2020 – DEBUT 2023	5
2.3 PARTENAIRES IMPLIQUES, MODALITES DE FORMALISATION DES ENGAGEMENTS AUTOUR DU PROJET.....	8
III. MISE EN ŒUVRE DU PLAN D’ACTION.....	10
3.1 SYNTHESE DU TEMPS D’ANIMATION EFFECTUE PAR FICHE-ACTION (EN %).....	10
3.2 MISE EN ŒUVRE DU PLAN D’ACTION	11
IV. BILAN DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL SUD MAYENNE.....	27
GOUVERNANCE DU PAT	27
COMMUNICATION	27
ANALYSE QUALITATIVE DU PAT 2020 - DEBUT 2023	29
QUELQUES INDICATEURS D’EVALUATION	30
V. PERSPECTIVES DU PAT SUD MAYENNE.....	31
UN COPIL BILAN/PERSPECTIVES DU PAT, ELARGI AUX PARTENAIRES TECHNIQUES	31
VI. BILAN BUDGET PAT	32
ANNEXES.....	33
ANNEXE 1 : RECAPITULATIF DES PROJETS AIDES POUR LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES A LA FERME SUR LA PERIODE 2018-2022	34
ANNEXE 2 : VALORISATION DES OPERATIONS DU PAT SUR LE RESEAU SOCIAL FACEBOOK.....	35
ANNEXE 3 : BROCHURE DU PAT SUD MAYENNE	38
ANNEXE 4 : FLYER DE COMMUNICATION DE LA CARTE ALIMENTAIRE INTERACTIVE AU FORMAT A5.....	39
ANNEXE 5 : BROCHURE FILIERE PISCICOLE LOCALE DU LYCEE DU HAUT-ANJOU.....	40
ANNEXE 6 : VALORISATION DU DEFI DES FOYERS A ALIMENTATION POSITIVE PAR L’IREPS	41
ANNEXE 7 : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS DU TERRITOIRE	42
ANNEXE 8 : BILAN DES REALISATIONS DU PAT PAR AXE STRATEGIQUE, TRANSMIS EN AMONT DU COPIL DU 16 MAI 2023	43

I. Contexte

1.1 Présentation du territoire : historique et enjeux agricoles et alimentaires

Le territoire du GAL – 75 communes pour 73 000 habitants - recouvrant les 3 communautés de communes du Sud Mayenne (Pays de Craon, Pays de Château-Gontier et Pays de Meslay-Grez), a entamé depuis 2009 des réflexions pour la mise en œuvre d'une stratégie d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Concernant le secteur agricole, si la volonté première était de réduire les gaz à effet de serre à l'étape de production, les élus ont peu à peu élargi leur stratégie de manière à promouvoir une réduction de l'impact agricole et alimentaire via la reterritorialisation de l'alimentation.

C'est dans ce contexte que le GAL orchestre depuis 2017 un Projet Alimentaire Territorial (PAT) : « Manger local, produire durable en Sud Mayenne ! », dans le but de réunir l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire pour co-construire des projets communs, s'inscrivant dans la transition des modèles agricoles et alimentaires (lauréat du PNA 2016/2017). Après une phase de diagnostic, de concertation et de co-construction du plan d'action auprès des acteurs locaux réalisés en 2018 (menés par Auxilia), le recrutement d'une animatrice en mars 2020 a permis de lancer la mise en œuvre des premières actions (poste d'animation co-financé à l'aide de l'AAP régional de l'ADEME).

Le sud Mayenne, comme de nombreux territoires ruraux fait face à de forts enjeux de transmission des fermes et d'installations de nouveaux agriculteurs, de structuration des filières locales, ainsi que d'une diversification des productions agricoles pour reconquérir la souveraineté alimentaire du territoire et accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers plus de durabilité (la disparition du bocage mayennais autrefois typique du territoire est une illustration concrète et préoccupante à l'idée des enjeux d'érosion des sols et de déclin de la biodiversité qui en découle...).

1.2 Principaux enseignements du diagnostic partagé

Le diagnostic partagé a été mené par le cabinet de conseils Auxilia. La consultation et la co-construction du plan d'actions s'est faite à travers une enquête auprès des habitants du territoire (818 répondants au total) pour sonder leurs attentes en termes de consommation, ainsi qu'une série de 3 ateliers ouverts aux acteurs du territoire (centaine de participants : producteur, transformateur, citoyen...). Les principaux constats et tendances pour le territoire ont pu être dégagés :

- Un départ massif des agriculteurs à la retraite dans les 5 à 10 années à venir (1/3 des agriculteurs du Sud Mayenne), avec un taux de renouvellement de l'activité de seulement 55% (selon la moyenne 2012-2016).
- L'agriculture doit jouer un rôle important en ce qui concerne le climat, permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre du territoire via le stockage carbone (systèmes herbagers, plantation de haies...), d'atténuer les effets du changement climatique sur la production locale et de s'adapter aux aléas climatiques de plus en plus virulents et récurrents (sécheresse, inondations, gelées tardives, arrivée de nouvelles maladies...).
- Un territoire d'élevage, majoritairement bovin-lait et viande, qui fait face à un phénomène de cessations d'activités et d'abandons d'ateliers de transformation, à cause d'une consommation de viande en décroissance à l'échelle nationale et d'un coût de revient pour le producteur qui ne permet pas de vivre décemment. La commercialisation de la filière d'élevage en circuits courts de proximité est minoritaire.
- Une demande croissante des habitants et des acteurs de la restauration collective en produits locaux et de qualité. Les consommateurs souhaitent savoir d'où proviennent les produits qu'ils consomment et dans quelles conditions ils sont élaborés. Mise en avant du déficit en production maraîchère sur le territoire.

- Mise en avant d'initiatives spécifiques au territoire, allant dans le sens de la transition, pouvant être renforcé et soutenu par un projet de territoire : l'élevage piscicole agroécologique au lycée professionnel du Haut Anjou, et le collectif d'éleveur volontaire et porteur de l'expérimentation d'un abattoir mobile.

II. Gouvernance du PAT

2.1 Rappel concernant la fiche de poste

Durée contractuelle de l'opération	Initialement 42 mois, prorogation de 3 mois signé 24/01/2023, soit 45 mois
% d'ETP consacré à cette mission	100%
Date de début de mission	02 mars 2020
Date de fin de la mission	24 juillet 2023
Service et/ou direction concerné(e)	Service Energie Climat (GAL Sud Mayenne)
Manager référent, fonction	Franck LEBOSSÉ - Responsable Service Energie Climat 06 12 22 23 38 - franck.lebosse@chateaugontier.fr
Président, fonction	Vincent SAULNIER - Président du GAL Sud-Mayenne, Vice-Président CCPCG en charge de la vie Sportive, Maire délégué de Château-Gontier Bazouges et Adjoint au Développement Durable de la Ville de Château-Gontier sur Mayenne vincent.saulnier@paysdelaloire.fr
Elu.e.s référent.e.s pour le PAT	-Franck LEGEAY – Maire de la Bazouge-de-Chémeré, élu référent pour le Pays de Meslay-Grez, agriculteur bio -Marie-Noëlle TRIBONDEAU – Mairesse de Bierné-les-villages, élue référente pour le Pays de Château-Gontier, ancienne agricultrice -Jean-Paul FORVEILLE – Maire de La Roche-Neuville, élu référent pour le Pays de Château-Gontier -Daniel GENDRY – Maire de Niaffles, élu référent pour le Pays de Craon
Animatrice PAT	Louise MAUREL 07 86 65 14 47 louise.maurel@chateaugontier.fr & pat@sud-mayenne.com

Le programme a débuté le 2 mars 2020 pour une durée initiale de 42 mois, prorogés à 45 mois.

Le poste d'animation se répartit autour de 5 axes principaux :

1. Transmission / Installation
2. Agroécologie
3. Circuits courts de proximité
4. Restauration hors foyer
5. Animation territoriale

La troisième partie de ce rapport synthétise et dresse un bilan des fiches-action par axe.

2.2 Organisation de la gouvernance sur la période 2020 – début 2023

La gouvernance de ce programme se structure autour de plusieurs instances :

- Les commissions PAT qui se réunissent tous les deux mois et ont pour objectif de suivre et de conduire le plan d'action. Elles sont primordiales à la bonne conduite du PAT,
- Un COPIL GAL Sud-Mayenne est en charge de valider, au même titre que sur les autres thématiques Climat Energie du territoire, les propositions d'actions de la commission PAT.
- Un Comité Local de l'Alimentation, envisagé tous les ans pour impliquer les acteurs de la chaîne alimentaire à la concertation (déjà mobilisé une première fois lors de la phase de co-construction du plan d'actions avec Auxilia).

Néanmoins et compte tenu du contexte sanitaire, la mise en œuvre de cette nouvelle gouvernance, initialement prévue en mars 2020 n'a réellement débutée qu'en septembre 2020.

Le tableau ci-dessous synthétise les dates des Commissions et des Comités de Pilotage qui se sont déroulés sur la période mars 2020 à juin 2023.

COPIL/Commissions	Date	Lieu	Participants
<u>COPIL/Commission n°1 :</u> Accueil de la nouvelle équipe élus GAL, Rappel de l'ambition territoriale et des objectifs, présentation et validation nouvelle gouvernance	16/09/20	Château-Gontier sur Mayenne (CG)	16 Elus GAL (dont Président du GAL) 1 Responsable Energie Climat 4 Animateurs GAL (Mobilité, Alimentation, Bâtiment, EnR) 3 DGS + 3 Référents techniques
<u>Commission n°2 :</u> Point d'avancement des actions en cours	21/10/20	CG	3 élus référents (Franck, Jean-Paul, Daniel)
<u>COPIL n°2 :</u> Présentation état d'avancement des plans d'actions de chaque thématique Energie Climat.	18/11/20	CG	8 Elus GAL (dont Président du GAL) 1 Responsable Energie Climat
<u>Commission n°3 :</u> Point d'avancement des actions en cours	15/12/20	La Roche Neuville	4 élus référents 1 agent technique du Pays de Craon (Thomas)
<u>COPIL n°3 :</u> Bilan année 1 Mobilité Durable Validation de 3 actions à financer pour l'année 2 du PAT (Abattoir mobile, fermes en transition et dépôt dossier pour le Défi Foyers à Alimentation Positive)	20/01/21	CG (visio)	13 élus (dont Président du GAL) 1 Responsable Energie Climat 4 Animateurs GAL (Mobilité, Alimentation, Bâtiment, EnR)
<u>Commission n°4 :</u> Actualités PAT, bilan année 1 / projection année 2 + présentation du projet de l'abattoir mobile par 3 éleveurs du collectif moteur	16/02/21	Bierné les villages	4 élus référents
<u>COPIL n°4</u> 1h30 sur le bilan de l'année 1 du PAT / Projection actions phares de l'année 2	17/03/21	Meslay-du-Maine (présentiel et visio)	15 élus (dont Président du GAL) 1 Responsable Energie Climat

			3 Animateurs GAL (Mobilité, Alimentation, Bâtiment, EnR) 1 DGS (Meslay-Grez)
Commission n°5 : Annulée pour COVID → mail d'actualités	13/04/21	<i>Mail</i>	Envoi aux 4 élus référents
1^{er} Comité Local de l'Alimentation	26/05/21	CG (Espace Jacques Brel à St Fort)	6 élus (dont Président du GAL) 7 techniciens / animateurs collectivités 2 représentants de 2 lycée agricole (CG, Laval) 3 représentants d'Etat (sous-préfète, DTT) 2 Conseil départemental 8 producteurs.rices 2 chefs restaurant scolaire 1 citoyenne (AMAP) 13 partenaires agricoles (administrateurs et animateurs)
Commission n°6 : Actualités PAT + présentation de l'étude de faisabilité des espaces tests par la CIAP	15/06/21	La Bazouge de Chémeré	3 élus référents
COPIL n°5 Séminaire de rentrée (Fresque du climat)	30/08/21	CG	~10 élus (dont Président du GAL ; animateurs non invités)
Commission n°7 : Actualités PAT Annonce du changement d'animateur en mars 2023 pour année 3 du PAT	23/11/21	CG	4 élus référents Franck Lebossé pour la partie PGDH
COPIL n°6 Validation d'1 action à financer (espaces tests agricole) Discussion autour du LabPSE (rôle du GAL, structure intermédiaire)	15/12/21	CG	7 élus (dont Président du GAL) 4 animateurs GAL
Commission n°8 : Annulée pour arrêt maladie animatrice → mail d'actualités	31/01/22	<i>Mail</i>	Envoi aux 4 élu.e.s référent.e.s
Commission n°9 : Présentation de la nouvelle animatrice PAT Présentation Etude CIAP – Fermes en Transition – Lab PSE – actualités	10/05/20 22	CG	4 élus référents + Responsable Energie Climat
COPIL n°7 COPIL spécial PAT : actions 2022 : Présentation Lab PSE, étude espaces test-agricoles, nouveau guide des producteurs bio mayennais civam bio, opération fermes en transition, Marathon des Cafés Transmission, Défi des Foyers à Alimentation Positive	25/05/20 22	CG	~10 élus (dont Président du GAL) 1 Responsable Energie Climat 1 agent GAL
Commission n°10 Point d'avancement des actions en cours et à venir	30/06/20 23	<i>Niafles</i>	4 élus référents

<u>COPIL n°8</u> Séminaire de rentrée : présentation des axes du PCAET	31/08/2022	<i>La Roche-Neuville</i>	~13 élus (dont Président du GAL) 2 DGS 1 Responsable Energie Climat 4 agents GAL
<u>Commission n°11</u> Point d'avancement des actions en cours et à venir + Présentation du bilan opération Fermes en Transition par CIVAM Bio et CIVAM AD	24/10/2022	<i>Bierné-les-Villages</i>	4 élus référents
<u>Commission n°12</u> Point d'avancement des actions en cours et à venir	05/12/2022	<i>La Roche-Neuville</i>	4 élus référents
<u>Commission n°13</u> Point d'avancement des actions en cours et à venir	21/02/2023	<i>Bierné-les-Villages</i>	4 élus référents 1 Responsable Energie Climat 1 chargée de mission économie (Pays de Craon)
<u>COPIL n°9</u> Budget PAT, avancement étude ETA, expérimentation PSE, suites Fermes en Transition, Validation Cool Food Pro	02/03/2023	<i>C-G</i>	8 élus (dont Président du GAL) 1 Responsable Energie Climat 2 agents GAL
<u>Commission n°14</u> Point d'avancement des actions en cours et à venir Dont présentation bilan de l'étude faisabilité d'espaces test agricoles		<i>La Bazouge-de-Chéméré</i>	3 élus référents + 1 responsable cuisine La Bazouge-de-Chéméré
<u>COPIL n°10</u> Bilan 2020-début 2023 et élaboration collective des suites du PAT. COPIL co-animé par la structure TDA.	16/05/2023	<i>C-G</i>	27 participants : 9 élus, 2 responsables de service, 1 DGS, 5 partenaires techniques représentés, 1 partenaire institutionnel, 2 animatrices PAT
<u>Commission n°15</u>	04/07/2023	<i>La Roche-Neuville</i>	<i>A venir</i>

1.3 Partenaires impliqués, modalités de formalisation des engagements autour du projet

L'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire sont représentés au sein des partenaires du projet, excepté à l'heure actuelle les entreprises de grande distribution et les industries agroalimentaires. Pourtant ce sont des acteurs économiques indispensables à la transition du territoire.

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions (politique, technique, financière, etc.)	
		Acquises (préciser)	En cours (préciser)
GAL Sud Mayenne (Pays de Craon, Pays de Château-Gontier, Pays de Meslay-Grez)	EPCI	<p>Politique : Commission Agriculture / Alimentation durable constituée de 4 élus référents pour le suivi et l'orientation des actions du PAT.</p> <p>Technique : Animatrice GAL pour la mise en œuvre des actions + Animateur-riche Contrat Local de Santé sur le Pays de Craon et Pays de Meslay-Grez + Animatrice Gaspillage alimentaire Pays de Craon.</p> <p>Financière : 30% autofinancement sur le total des dépenses du projet.</p>	
CIAS et leurs réseaux d'associations sociales	EPCI	<p>Technique : co-animation et relai pour actions de lutte contre la précarité alimentaire.</p>	
Réseau TACTS :	Fédération		
CIVAM Bio	Association	<p>Technique : co-animation sur le volet restauration collective + réflexions sur les animations plus territoriales et structuration des filières locales.</p>	<p>Technique : co-animation sur le volet accompagnement des fermes à la transition + co-animation du Défi Foyer à Alimentation Positive.</p>
ADEARM	Association	<p>Technique : expert et relai pour l'expérimentation de l'abattoir mobile.</p>	<p>Technique : co-animation sur le volet transmission/installation</p>
CIVAM AD	Association	<p>Technique : participation à l'expérimentation PSE.</p>	<p>Technique : co-animation sur le volet d'accompagnement des fermes à la transition, ENR.</p>
CIAP 53	Association	<p>Technique : co-animation sur le volet transmission/installation.</p>	
Solidarité Paysan 53	Association	<p>Technique : co-animation sur le volet accompagnement des fermes à la transition.</p>	
Terre de liens	Association	<p>Technique : co-animation sur le volet transmission/installation.</p>	
Manger Bio 53	SCIC	<p>Technique : réflexions sur les animations et structuration des filières locales.</p>	
May'on court 53	Entreprise d'insertion sociale	<p>Technique : réflexions sur les animations plus territoriales et structuration des filières locales.</p>	
Trame	Association	<p>Technique : Expérimentation des PSE sur le territoire avec convention plus spécifique sur le couplage PSE/alimentation.</p>	
Chambre d'agriculture	Etablissement Public	<p>Technique : sur la loi EGAlim et le volet restauration collective.</p>	<p>Technique : réflexions sur sujets en communs que sont : transmission/installation ; structuration des filières locales ; accompagnement des fermes « bas carbone » ; développement des circuits courts ; PSE.</p>
Synergies 53	Association	<p>Technique : co-animation du Défi Foyer à Alimentation Positive ; gestion durable des espaces verts communaux ; gaspillage alimentaire ; réseaux des collectivités engagées pour la transition.</p>	
Du pain sur la	Association	<p>Technique : animation auprès des établissements de santé + collègues/lycée en lien avec</p>	

planche		l'action restauration collective.	
Lycée des Métiers de l'Agriculture, de l'Aquaculture et de l'Animalerie du Haut-Anjou	Etablissement Public	Technique : Expérimentation PSE (contribution au sein du collectif d'agriculteurs portant le projet).	Technique : co-animation pour le déploiement de la filière piscicole agroécologique auprès des restaurants collectifs et circuits courts de proximité.
Conseil Départemental	Etablissement Public	Technique : Facilitateur dans la diffusion d'informations relatives au dispositif d'aide aux ateliers de transformations sur le territoire.	Technique : co-animation pour renforcer la démarche territoriale sur la restauration collective auprès des collègues
Sud Mayenne en Transition	Association citoyenne	Technique : Participation aux échanges, co-construction, partage des réflexions et soutien concernant l'expérimentation des PSE.	Technique : participation citoyenne et partage sur d'autres actions du PAT. Financière : Financement participatif à envisager pour soutenir une ou plusieurs actions.

III. Mise en œuvre du plan d'action

3.1 Synthèse du temps d'animation effectué par fiche-action (en %)

N° Fiche	Actions associées	Calendrier sur 3 ans					
		Année 1		Année 2		Année 3	
Axe 1 : Préserver le foncier agricole existant et favoriser l'installation de nouveaux producteurs en agroécologie		0	5	0	10	1	1
1.1	Expérimenter un diagnostic communal agricole partagé "Transmission Installation"	5		10		2	
1.2	Conforter le développement du maraîchage en agroécologie et promouvoir la diversification des fermes existantes	0	5	0	5	3	5
		5		5		8	
1.3	Amplifier l'attractivité des pratiques agroécologiques et de l'alimentation durable, en partenariat avec des établissements de formation et d'insertion du Sud-Mayenne	0	0	0	0	0	0
		0		0		0	
Axe 2 : Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers plus de résilience et d'adaptation au changement climatique, de sobriété et de préservation des ressources		Année 1		Année 2		Année 3	
2.1	Accompagner le déploiement des fermes bas-carbone (diagnostics, défis...)	0	0	10	5	5	0
		0		15		5	
2.2	Expérimenter différents dispositifs de monétarisation des services environnementaux liés aux pratiques agricoles (Carbocage, PSE)	5	10	5	0	10	5
		15		5		15	
2.3	Promouvoir une production d'énergie locale, décarbonée, et diversifiée	0	0	0	0	0	0
		0		0		0	
Axe 3 : Développer les circuits courts de proximité, relocaliser la valeur ajoutée, favoriser l'économie locale		Année 1		Année 2		Année 3	
3.1	Expérimenter la mise en place d'un abattoir mobile	0	5	5	0	2	3
		5		5		5	
3.2	Etudier et faciliter la création de nouveaux abattoirs et ateliers de transformation sur le territoire	5	0	0	0	0	0
		5		0		0	
3.3	Soutenir le développement de la filière piscicole territoriale à travers la création d'un atelier de transformation spécifique (espèce locale, non OGM, gestion durable)	0	0	5	0	2	3
		0		5		5	
3.4	Soutenir et développer une stratégie de points de vente des produits locaux et durables (structuration offre / demande, émergence nouveaux projets...)	15	5	0	5	5	10
		20		5		15	
Axe 4 : Renforcer l'alimentation locale et durable en restauration collective et commerciale		Année 1		Année 2		Année 3	
4.1	Créer un observatoire de la restauration collective et commerciale locale sur le territoire (mise à jour diagnostic, animation)	30	5	0	0	0	0
		35		0		0	
4.2	Structurer l'approvisionnement local et durable et accompagner les restaurants collectifs dans leurs démarches	0	30	20	0	10	10
		30		20		20	
4.3	Améliorer l'efficacité de la chaîne de distribution locale (plateformes mutualisées, outils de gestion collective...)	0	0	0	0	0	0
		0		0		0	
Axe 5 : Mobiliser, éduquer, sensibiliser une diversité de publics aux enjeux de l'alimentation durable		Année 1		Année 2		Année 3	
5.1	Constituer un comité local de l'Alimentation (gouvernance partagée du PAT entre les 3 EPCI)	0	0	10	0	0	0
		0		10		0	
5.2	Animer tout au long de l'année des événements de sensibilisation, valoriser les avancements du PAT auprès des acteurs du territoire (plan de communication)	5	5	5	5	5	5
		10		10		10	
Pilotage	Conception outils de suivi du PAT, commission PAT avec élus référents, réponse appel à projets	20	20	5	0	5	5
		40		5		10	
Service	Co-construction gouvernance GAL, intégration collectivité, gestion administrative (démarches RH, aménagement bureau...)	20	10	5	0	5	0
		30		5		5	
	Total temps passé %	100 %		100 %		100 %	

3.2 Mise en œuvre du plan d'action

Axe 1 : TRANSMISSION / INSTALLATION – Préserver le foncier agricole existant et favoriser l'installation de nouveaux producteurs en agroécologie			
Action 1.1 : Expérimenter un diagnostic communal agricole partagé "Transmission Installation"			
Description de l'action	-Expérimentation inspirée de l'action menée en 2018 à la Bazouge-de-Chémeré, pour répondre à la tendance alarmante de diminution du nombre d'agriculteurs en Sud Mayenne (dans les 5 ans, 50% d'agriculteurs en retraite) -Objectifs de renforcer l'implication des élus dans la transmission des fermes de leurs communes et l'installation de nouveaux agriculteurs + dynamiser le tissu agricole du territoire (diversification des productions en circuits de proximité, installation de nouveaux agriculteurs)		
Mode de réalisation	-Étape de diagnostic sur communes expérimentales (tableur de recensement) -Organisation des soirées rencontres sur les 3 communes (1 ^{ère} à Pommerieux en lien avec le Projet Climat fiche action-1.2) - Marathon des Cafés Transmission sur le Pays de Craon : 8 dates entre juin 2021 et juin 2022 - Participation réunions Territoire Pilote Pays de Craon		
BILAN OBSERVATIONS*			
Coûts de mise en œuvre*	Formation Terre de Liens (7 octobre 2021) + repas	450 €	450 € + 177.31€
	Animation Cafés Transmission (Janvier à Juin 2022)	5 000€	5 000€ (Pays Craon)
Calendrier	Année 1, 2, 3		
Cibles de l'action	Elus communaux, producteurs (cédants et porteurs de projets)		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Nb de communes engagées	>3	10
	Nb soirée rencontre communale	>3	8
	Nb cédants et porteurs de projets participants	>15 par commune test	51
	Taux de transmission sur communes expérimentales	Instaurer un accompagnement et suivi des agriculteurs	Mise en place en cours par animatrice ADEARM
	Taux de projets agroécologiques installés sur le total initiés	100%	Suivi ADEARM
Livrables	-Livret retour d'expérience méthodologie et témoignages communes expérimentales		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	ADEARM, Terre de liens, chambre d'agriculture (partenariat sur Marathon décliné)		
Clés de réussite et points de vigilance	-La connaissance des élus du tissu agricole à l'échelle de leur territoire ; la facilitation dans l'étape de mobilisation à l'échelle ultra locale. -Vigilance sur la complexité d'accès aux données (repérage existant de la chambre et SAFER non accessible en raison de la réglementation RGPD) -Manque d'une communication, commune aux structures para-agricoles, sur les accompagnements proposés auprès des cédants et porteurs de projet		

Axe 1 : TRANSMISSION / INSTALLATION – Préserver le foncier agricole existant et favoriser l'installation de nouveaux producteurs en agroécologie

Action 1.2 : Conforter le développement du maraîchage en agroécologie et promouvoir la diversification des fermes existantes

Description de l'action	Cette fiche-action est issue du constat que l'offre territoriale en légumes était inférieure à la demande et au besoin pour alimenter les habitants du Sud Mayenne en local. Bien que la tendance d'installation de maraîchers en bio soit à la hausse ces dernières années, l'objectif est de renforcer l'implication des élus pour l'installation et la diversification des productions locales.		
Mode de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Projet Climat sur le Pays de Craon (voir rapport année 1) - Marathon des Cafés Transmission sur le Pays de Craon (Fiche 1.1) - Etude de faisabilité des espaces test agricoles par la CIAP de mai 2022 à avril 2023 - Journée d'études installation/transmission en Normandie à l'échelle des 4 PAT, organisée dans le cadre de l'étude ETA 		
BILAN / OBSERVATIONS*	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité qui a permis d'étudier les opportunités les plus cohérentes et les plus viables pour la mise en place d'un ou plusieurs ETA. Etude ETA s'est effectuée en collaboration avec les trois autres PAT Mayennais. ETA potentiel sur le Lycée Agricole du Haut Anjou 		
Coûts de mise en œuvre*	Etude de faisabilité ETA (CIAP 53)	10 000€	10 000€
Calendrier	Année 1, 2, 3		
Cibles de l'action	Elus et techniciens des 3 intercommunalités, producteurs (cédants et porteurs de projets)		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Nb de maraîchers	>65 (moyenne de 8hect par fermes pour atteindre 0.4% SAU en maraîchage)	52
	Nb de maraîchers AB (données Agence Bio)	>60 (la quasi-totalité des nouvelles installations)	46
	SAU maraîchage	Atteindre 0.4% SAU (489 contre 59 en 2018)	Non évalué
	SAU maraîchage AB, Bio Cohérence, Biodynamie, MSV	>50%	Non évalué
	Nombre espace test	1 pour le Sud Mayenne	0
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Livret retour d'expérience sur le Projet Climat sur la Pays de Craon - Résultats de l'étude de faisabilité et plan d'actions pour la suite 		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	CIVAM Bio, Pays de Craon, CIAP 53, 3 autres PAT mayennais		
Clés de réussite et points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité à l'échelle des 4 PAT de la Mayenne démontre la nécessité d'avoir une réflexion plus large, à l'échelle départementale pour accompagner la transmission/installation - Difficulté à mettre autour de la table les acteurs para-agricole sur le sujet du foncier 		

Axe 1 : TRANSMISSION / INSTALLATION – Préserver le foncier agricole existant et favoriser l'installation de nouveaux producteurs en agroécologie			
Action 1.3 : Amplifier l'attractivité des pratiques agroécologiques et de l'alimentation durable, en partenariat avec des établissements de formation et d'insertion du Sud-Mayenne			
Description de l'action	<p>Promouvoir d'avantage les enjeux et intérêts à emprunter une trajectoire professionnelle dans le domaine de l'agroécologie, renforcer l'enseignement de ces notions en formation continue.</p> <p>Résonnance avec l'action 4.2 où les projets d'établissement amènent aux plus petits le volet éducatif autour de l'alimentation, à la saisonnalité des produits, la diversité des productions...</p>		
Mode de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> -Témoignage et informations PAT auprès étudiants (interventions ponctuelles) - Co-construction ou renforcement d'un module d'agroécologie avec les élèves en lien avec acteurs territoires au sein du lycée agricole du Haut Anjou (rentrée scolaire 2022-2023) - Partenariat avec La Chambre d'Agriculture PDL et CIVAM Bio 53 : ferme ouverte à destination des scolaires en formation agricole 		
BILAN / OBSERVATIONS*	<ul style="list-style-type: none"> - 5 interventions : Lycée agricole LAVAL auprès BPREA (rencontre avec porteurs de projets de maraîchages en bio en Mayenne) ~25 stagiaires + ESA auprès des BTS ACSE (futurs installés) ~40 élèves - 2 interventions : Laval auprès des BPREA à nouveau ~30 élèves + ESA auprès des ingénieurs Environnement ~10 ; BTSA PA 2e année – Agricampus de Laval ~15 élèves - Ferme ouverte avec la Chambre d'Agriculture et CIVAM Bio 53 : une cinquantaine d'étudiants 		
Coûts de mise en œuvre*			
Calendrier	Années 2 et 3		
Cibles de l'action	Etudiants, équipes enseignantes		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Nb d'intervention en classe et/ou forum	>5	5
	Module de formation incluant agroécologie et ancrage territorial au LPA	1	Non évalué
	Nb projet agricole en structure d'insertion	>1	1
	Nb d'élèves bénéficiant formation (classe bénéficiant du module)	>30 (minimum 1 classe par année scolaire)	Non évalué
Livrables	/		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	Lycée Agricole du Haut-Anjou, CIVAM Bio, Chambre d'Agriculture, Lycée Agricole de Laval		
Clés de réussite et points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> -La dynamique existante pour l'agroécologie au sein du lycée du Haut-Anjou (équipe enseignante mobilisée, filière piscicole en agroécologie...) -Point de vigilance à ne pas faire un module qui soit trop restreint à des élèves déjà sensibilisés, mais qui puisse bien rayonner ensuite pour attirer de nouveaux élèves. 		

Axe 2 : AGROÉCOLOGIE - Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers plus de résilience et d'adaptation au changement climatique, de sobriété et de préservation des ressources

Action 2.1 : Accompagner le déploiement des fermes bas-carbone (diagnostics, défis...)

Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'accompagnement de 30 nouvelles fermes à la transition de leurs pratiques - Montrer le soutien des élus locaux aux producteurs pour la transition vers des pratiques agroécologiques - Accélérer la dynamique territoriale d'évolution des pratiques - Renforcer l'ampleur des accompagnements existants et fédérer les acteurs du territoire 		
Mode de réalisation	- Opération "Fermes en transition !" + Visite avec les Élus du Pays de Château-Gontier d'une ferme engagée dans le dispositif		
BILAN / OBSERVATIONS*	<ul style="list-style-type: none"> - Opération Fermes en Transition d'avril 2021 à octobre 2022 : campagne de diagnostics individuels complétée par des temps d'accompagnement collectif avec 16 fermes volontaires - « Désistement » de la chambre d'agriculture pour participer à la démarche collective - Le CIVAM Bio n'a pas réussi à mobiliser plus de 6 agriculteurs en AB et n'a pu aller jusqu'au bout de l'opération 		
Coûts de mise en œuvre*	Accompagnement 10 éleveurs CIVAM Bio	10 000€	5000€
	Accompagnement 10 éleveurs CIVAM AD	11 000€	11 000€
Calendrier	Mars 2021-Juillet 2022 (1 ^{ère} édition opération)		
Cibles de l'action	Les agriculteurs du territoire désireux d'être accompagnés pour la transition de leurs systèmes de production (tout âge et profils)		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Nb de fermes nouvellement engagées	30 par an	16
	Nb de conversion AB initiées	>1/3 (soit 10 par an)	0
	Consommation kWh évitée	Non estimé	0
	tCO2 stockée(s)	-40% GES par ferme	0
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Support de communication sur l'opération et méthodologie de recrutement - Livrable final CIVAM Bio et CIVAM AD sur les fermes accompagnées 		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	Civam Bio, Civam AD, Chambre d'agriculture (<i>mobilisée pour la réunion bilan</i>)		
Clés de réussite et points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> - Complémentarité des réseaux et compétences des partenaires - Phase de recrutement assurée par les élus sur leurs territoires - Risque que cette action collective ne renforce l'idée de concurrence entre agriculteurs - Difficulté à mobiliser agriculteurs hors des réseaux - Difficulté à initier une démarche collective entre les acteurs para-agricole (désistement Chambre Agriculture) - Le changement de pratiques agricoles est mesurable sur plusieurs années, à minima 2/3ans. 		

Axe 2 : AGROÉCOLOGIE - Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers plus de résilience et d'adaptation au changement climatique, de sobriété et de préservation des ressources

Action 2.2 : Expérimenter différents dispositifs de monétarisation des services environnementaux liés aux pratiques agricoles (Carbocage, PSE)

Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter le système de paiements pour service environnementaux au travers du projet de recherche-action territorial LabPSE - Soutenir l'émergence d'un dispositif alternatif aux aides de la PAC, permettant de rémunérer les producteurs pour le bouquet de services environnementaux rendus par leur pratiques durables (préservation du sol, de la biodiversité, de la qualité de l'eau, des paysages...). - Restaurer et préserver le bocage mayennais 		
Mode de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges abouti : bouquet de services abouti par le collectif d'agriculteurs LabPSE - Réflexion sur la rencontre entre l'offre et la demande (bénéficiaires des services) - Enquête sur l'acceptabilité des paiements pour services environnementaux par les consommateurs du Sud Mayenne, par l'Association TRAME et des étudiants de l'INRAE - Création d'une structure gestionnaire de type loi 1901 : bases quasi définies 		
BILAN / OBSERVATIONS*	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction du cahier des charges abouti au printemps 2022 (plus d'une vingtaine de rencontres depuis début 2019) et validé par les élus du GAL en mai 2022. - Organisation de la structure gestionnaire : rencontre multi-acteurs en octobre 2022 (collectif d'agriculteurs, MNE, élus locaux, Bassin de l'Oudon, Fédération Régionale des Chasseurs, Sud Mayenne en Transition, MFR Hippodrome, Lycée Agricole Haut Anjou) - Collectif d'agriculteurs a décidé en novembre 2022 de se retirer du projet PSE en raison de l'évolution de leurs situations personnelles et professionnelles et de la lourdeur du projet - Expérimentation d'un premier contrat PSE non abouti (producteur(s) / bénéficiaire(s)) 		
Coûts de mise en œuvre*	Enquête sur la demande (auprès des consommateurs)	Non estimé	181 enquêtés
	Repas Création de la structure gestionnaire (04/10/2022)	165€	0
Calendrier	Années 1, 2 et 3		
Cibles de l'action	Les producteurs déjà engagés en quête de reconnaissance ; Les producteurs non engagés désireux de bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier pour faire évoluer leur système vers plus de résilience ; Pour les collectivités, citoyens/consommateurs, entreprises privés désireux de soutenir la transition des producteurs locaux		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Nb de contrat PSE expérimenté	>1	0
	Producteurs financés dans démarches d'évolution des pratiques grâce aux PSE	>10% producteurs Sud Mayenne	0
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier des charges offre de services environnementaux - Résultat d'enquête sur intérêt PSE en Sud Mayenne (consommateurs, restaurants collectifs, producteurs) - Supports de communication 		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	Trame, Sud Mayenne en Transition, Fédération régionale des chasseurs, Mayenne Nature Environnement, MFR Hippodrome, Lycée Agricole du Haut Anjou, Bassin de l'Oudon		
Clés de réussite et points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> - Projet à l'initiative d'un collectif d'agriculteurs moteurs, bénéficiant du soutien de Trame pour structurer et animer les échanges. - Association d'un collectif de citoyens à la démarche (Sud Mayenne en Transition) - Difficultés de mobiliser les agriculteurs sur le long terme : Implication nécessaire de plusieurs agriculteurs a minima 6, car à 4 la charge de travail est trop conséquente. 		

Axe 2 : AGROÉCOLOGIE - Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers plus de résilience et d'adaptation au changement climatique, de sobriété et de préservation des ressources

Action 2.3 : Promouvoir une production d'énergie locale, décarbonée, et diversifiée

Description de l'action	Proposer un accompagnement et créer une dynamique territoriale de projets pour le développement des énergies renouvelables issues des fermes des territoires (photovoltaïques sur toits des bâtiments, optimisation flux énergétiques quotidiens, réduction des consommations). Valoriser au mieux les biomasses agricoles (gestion des haies pour le bois énergies).		
Mode de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'action à définir dans le cadre du Projet Climat (méthodologie à dupliquer aux deux autres territoires) - Sensibilisation sur les installations solaires à la ferme (mars-août 2021) 		
BILAN / OBSERVATIONS*	-Émergence de projets de méthanisation « polémiques » sur le territoire : permettraient en effet une production d'énergie locale issues de biomasses agricoles mais qui soutiendraient à la fois un système d'élevage intensif non cohérent avec la transition des modèles et incluant un réseau logistique important.		
Coûts de mise en œuvre*	Temps passé	Non estimé	0
Calendrier	2022-2023		
Cibles de l'action	Producteurs avec bâtiments et espaces mobilisables pour la production d'énergie		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Nb de fermes accompagnées	Non estimé	0
	kWh d'ENR produits	Non estimé	0
Livrables	Non définis		
Responsable FA	Commission ENR (gérée par Franck Lebossé)		
Partenaires associés	Energie citoyenne		
Clés de réussite et points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> -L'émergence de la filière bois-énergie complexe face à l'absence de débouchés sur le territoire. -La sensibilité, l'approche et les intérêt parfois divergents selon le modèle agricole de la ferme - le solaire plus attractif même si vigilance sur caractère premier de production alimentaire 		

Axe 3 : CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ - Développer les circuits courts de proximité, relocaliser la valeur ajoutée, favoriser l'économie locale

Action 3.1 : Expérimenter la mise en place d'un abattoir mobile

Description de l'action	<p>-Un abattoir mobile est un dispositif permettant de réaliser les premières étapes de l'abattage de l'animal (étourdissement et saignée) sur leur lieu de vie</p> <p>-Il s'agit d'une alternative de proximité et à « taille humaine » aux éleveurs bovins assurant le bon dynamisme de l'élevage sud mayennais, sans faire concurrence aux abattoirs existants</p> <p>-Il s'agit d'une alternative prenant en compte les questions de bien-être animal (demande croissante des consommateurs et éleveurs).</p>		
Mode de réalisation	<p>-Suivi de l'expérimentation du protocole d'abattage sur des bovins</p> <p>-Première présentation du projet par les éleveurs aux 4 élus référents PAT le 16/02/2021.</p> <p>-Validation du protocole le 04/03/2021 pour première expérimentation chez Germain Gougeon à la Bazouge-de-Chémeré au premier semestre 2021</p> <p>-Première mise en situation en décembre 2021 pour tester en grandeur nature le protocole en présence d'éleveurs et d'experts + 2 expérimentations en 2022</p>		
BILAN / OBSERVATIONS*	<p>-Report du calendrier, turn-over à la direction de l'abattoir de Craon + Covid</p> <p>- Au total 3 expérimentations effectuées sur le Sud Mayenne</p>		
Coûts de mise en œuvre*	Achat premiers petits matériels	1500€	1500€ (budget PAT)
	Achat caisson d'abattage	10 000€	0€ (loué au GAB 44 pour expé)
	Formation des éleveurs à l'abattage	500€/éleveur	8 éleveurs formés (pris en charge par fonds de formation)
Calendrier	2020-2021-2022		
Cibles de l'action	Éleveurs bovin en systèmes herbagers / vente directe, puis à termes porcine, caprine, ovine.		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Protocole d'abattage sur le territoire	Validation et signature	En cours
	Expérimentation	Réussite	3 (dont 2 en 2022)
	Nb de bêtes abattues	Non défini	3
	Nb d'éleveurs en bénéficiant	Non défini	3 sur le Sud Mayenne
Livrables	<p>-Protocole abattage pour essaimage à d'autres éleveurs et territoires.</p> <p>-Livret retours d'expérience sur l'expérimentation</p>		
Responsable FA	ADEARM		
Partenaires associés	Animatrice PAT pour le lien avec les élus ; Abattoir municipal de Craon ; GAB 44		
Clés de réussite et points de vigilance	<p>-Projet porté par un collectif d'éleveurs mayennais passionnés, dont 3 dans le Sud Mayenne. Eléments moteurs indispensables à la réussite de l'expérimentation.</p> <p>-Point de vigilance sur la méconnaissance des élus sur ce sujet et leur crainte d'une concurrence trop accrue en défaveur des abattoirs existants.</p>		

Axe 3 : CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ - Développer les circuits courts de proximité, relocaliser la valeur ajoutée, favoriser l'économie locale

Action 3.2 : Etudier et faciliter la création de nouveaux abattoirs et ateliers de transformation sur le territoire

Description de l'action	<p>-La présence d'ateliers de transformation est indispensable sur le maillage territorial pour permettre une valorisation des productions locales en circuits de proximité, notamment auprès de la restauration collective.</p> <p>-Le dispositif d'aide existant du Conseil départemental, de la région et du fond FEADER permet de soutenir l'émergence, mais cette action permettrait de rendre plus visible les besoins du territoire pour renforcer le réseau d'acteurs existant.</p>		
Mode de réalisation	<p>-Etude plus fine de l'existant : ateliers de transformation présents, croisés avec le maillage des producteurs en circuits de proximité en bénéficiant</p> <p>-Accompagnement de groupe de producteurs pour l'émergence de nouveaux projets d'ateliers de transformation mutualisé (légumerie, fromagerie, abattoirs...)</p>		
BILAN / OBSERVATIONS*	<p>Emergence d'une problématique territoriale forte sur l'abattage des animaux de petites tailles <30kg. Réelle problématique pour les éleveurs de chèvres, brebis et vaches pour l'abattage en local des chevreaux, agneaux et veaux. Pas d'abattoir en capacité de les prendre en charge, l'abattoir municipal de Craon ne prévoit pas d'intégrer une chaîne spécifique dans son plan de modernisation (déjà saturé) et la mise en place d'un atelier spécifique ne serait pas rentable.</p>		
Coûts de mise en œuvre*	Etude / diagnostic territorial	Non estimé	0€
Calendrier	Années 1, 2 et 3		
Cibles de l'action	Porteurs de projets de circuits de proximité (producteurs, points de vente, collectif...)		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Nb d'ateliers de transformation sur le territoire aidés par CD (détails annexe 1)	Non estimé (besoins à définir en priorité)	Depuis 2018, 14
	Nb d'ateliers total	Avoir diagnostic précis	Non
	Nb de producteurs locaux bénéficiant des ateliers locaux	Avoir diagnostic précis	Non
Livrables	-Synthèse des projets de transformation à la ferme sur le Sud Mayenne		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	CIVAM Bio ; Conseil Départemental ; association d'éleveurs Cabri53		
Clés de réussite et points de vigilance	<p>-Existence d'un dispositif d'aide performant</p> <p>-L'approche collective du PAT permettrait de faire émerger de nouveaux projets à l'échelle de plusieurs fermes</p>		

Axe 3 : CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ - Développer les circuits courts de proximité, relocaliser la valeur ajoutée, favoriser l'économie locale			
Action 3.3 : Soutenir le développement de la filière piscicole territoriale à travers la création d'un atelier de transformation spécifique (espèce locale, non OGM, gestion durable)			
Description de l'action	<p>-Accompagner la commercialisation en circuits de proximité de la filière piscicole (restauration collective, autres réseaux de ventes en circuits de proximité), et soutenir ainsi l'émergence d'une filière locale.</p> <p>-Démocratiser la consommation d'espèce de poisson élevée en étang, en gestion agroécologique, alternative aux poissons d'élevages industriels.</p> <p>-Valoriser les travaux et filières du lycée agricole en agroécologie auprès du grand public.</p>		
Mode de réalisation	<p>-Promotion de l'atelier piscicole auprès des points de vente locaux et restaurants collectifs</p> <p>-Rallye des fermes avec une visite du site piscicole et rencontre entre chef et responsable du site de pisciculture pour comprendre les attentes et contraintes de chacun (animation Civam Bio)</p> <p>-Mise en relation du responsable du site piscicole avec quelques restaurants collectifs</p> <p>Conception d'un flyer de communication et mise en réseau avec les acteurs locaux (relai effectué par Sud Mayenne Tourisme)</p>		
BILAN / OBSERVATIONS*	<p>Construction de l'atelier au premier semestre 2021 (retard dans le lancement sur le calendrier initial).</p> <p>Vente directe effectuée au lycée et dans les lycées agricoles voisins + restaurants commerciaux</p> <p>600 pots de rillettes vendus sur l'année 2022</p> <p>Vente des filets auprès des restaurants commerciaux + un Collège à Château-Gontier</p> <p>Perspectives : fumaison des filets + réflexion surgélation pour augmenter les points de vente</p>		
Coûts de mise en œuvre*	Animation CIVAM Bio (rallye des fermes) intégrée dans animation restauration collective		
Calendrier	Année 2 et 3		
Cibles de l'action	Restaurants collectifs, élèves en formation, points de vente, consommateurs		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Volume annuel de production	Non défini	Environ 100kg/an
	Nb de points de vente locaux (dont restauration collective)	10 restaurants collectifs approvisionnés	5 (dont 1 Collège)
	Nb d'élèves impliqués dans le processus de commercialisation	Non défini	Non
Livrables	-Flyer de communication sur les produits proposés par la filière piscicole du Lycée du Haut-Anjou		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	Lycée des Métiers de l'Agriculture, de l'Aquaculture et de l'Animalerie du Haut Anjou, Sud Mayenne Tourisme		
Clés de réussite et points de vigilance	<p>-Nécessité de soutenir et valoriser l'émergence d'une filière d'élevage piscicole durable</p> <p>-Tarifs trop élevés pour la restauration collective</p>		

Axe 3 : CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ - Développer les circuits courts de proximité, relocaliser la valeur ajoutée, favoriser l'économie locale			
Action 3.4 : Soutenir et développer une stratégie de points de vente des produits locaux et durables (structuration offre / demande, émergence nouveaux projets...)			
Description de l'action	-Renforcer et valoriser les dynamiques de circuits de proximité existantes, faciliter l'émergence de nouveaux projets portés par les communes ou acteurs privés, accompagner la structuration de filières locales.		
Mode de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> -Accompagnement des porteurs de projets/ nouveaux installés -Réalisation de la carte alimentaire interactive (base de données du réseau de producteurs en circuits de proximité existant, plateforme de référence pour faciliter l'accès des consommateurs aux producteurs locaux) - Suivi et mise à jour de la carte alimentaire interactive - Appui à la mise en place de l'application Ouestgo (covoiturage) pour la boutique de producteurs <i>Au Local</i>, et faciliter l'accès à des produits locaux de qualité 		
BILAN OBSERVATIONS*	<p><u>Carte alimentaire interactive :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ~Plus de 80 producteurs locaux en circuits de proximité référencés (~50 producteurs avec Label de qualité : Agriculture Biologique, Biodynamie, Bio Cohérence...) - 11 points de producteurs (magasins de producteurs, associatifs, collectifs, AMAP) - 13 marchés de plein vent ; 13 commerces de proximité ou spécialisés 5 arrêts d'activité chez les producteurs 3 arrêts d'activité pour les points de vente (1 commerce de proximité, 1 magasin spécialisé, 1 drive de producteurs) -Manque de communication sur les collectifs de producteurs et points de vente de proximité. 		
Coûts de mise en œuvre*	Guide des producteurs CIVAM Bio 53 (édition 2022/2023)		500€
Calendrier	Années 1, 2 et 3		
Cibles de l'action	Porteurs de projets privés et publics, consommateurs		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Fréquentation de la carte alimentaire interactive	>50% population	~10% population
	Nb de communes engagées dans une démarche (marché, épicerie...)	>10 par EPCI (~1/3 communes)	13 communes
Livrables	-Carte alimentaire interactive avec base de données à jour, accessible		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	CIVAM Bio ; Chambre d'agriculture / pour capitalisation des données de base		
Clés de réussite et points de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> -Crise sanitaire a été l'opportunité d'un engouement pour les circuits de proximité (volonté de soutenir producteurs, prise de conscience sur liens entre alimentation/santé/environnement/économie locale) ; mais dont il est difficile de démontrer la stabilité dans le temps. Chute de la consommation locale observée au niveau national (corrélée à la diminution du pouvoir d'achats des français) -Vigilance sur l'impact environnemental de la logistique du déploiement des points de ventes locaux... (groupement des livraisons de producteurs à réfléchir, derniers km des consommateurs à prendre en compte...) - La collecte des données de fréquentation de la carte via umap (site hébergeur) n'est pas possible - Manque de communication auprès des consommateurs - Vigilance sur la logistique du dernier km 		

Axe 4 : RESTAURATION HORS FOYER – Renforcer l'alimentation locale et durable en restauration collective et commerciale			
Action 4.1 : Créer un observatoire de la restauration collective et commerciale locale sur le territoire (mise à jour diagnostic, animation)			
Description de l'action	- Avoir un état des lieux exhaustif de la restauration collective sur le Sud Mayenne, identifier les acteurs et être identifié afin d'accompagner au mieux les acteurs à l'évolution des pratiques pour une restauration collective plus durable		
Mode de réalisation	-Envoi du questionnaire de diagnostic des pratiques à toutes les communes, collèges, lycées, structures médico-social (EHPAD, Hôpitaux, MFR, FJT...) en été 2020 -Partage diagnostic aux élus en octobre 2020 ; mises à jour au fil de l'eau -Recensement des acteurs moteurs pour le lancement de l'action « En route pour une restauration collective durable en Sud Mayenne ! » (fiche-action 4.2) -Mise à jour de quelques informations		
BILAN / OBSERVATIONS*	-Difficultés à mobiliser les lycées et collèges ; la sectorisation entre région / département / commune pour la gestion des restaurants complexifient l'approche territoriale -Enquête complétée à 65% de réponse en mars 2021 ; 82% des communes ont répondu. - 3 cuisines passées de gestion concédée à un privé non local à gestion directe (La-Bazouge-de-Chémeré) et gestion concédée à cuisine centrale locale et engagée (Cuillé, Chemazé). 2 autres en cours d'accompagnement (création cuisine centrale à Meslay-du-Maine et gestion concédée à un prestataire local à Chémeré le Roi)		
Coûts de mise en œuvre*			
Calendrier	Années 1, 2, 3		
Cibles de l'action	Elus, équipes de cuisines, et établissements		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Nb restaurants collectifs	Etat des lieux Sud Mayenne	103
	Nb restaurants commerciaux	Etat des lieux Sud Mayenne	Non évalué
	Nb restaurants scolaires en gestion concédée auprès d'un prestataire non local (hors Sud Mayenne et limitrophe)	< 10	17
Livrables	-Carte interactive des restaurants collectifs du Sud Mayenne avec base de données issus des résultats de l'enquête à jour		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	CIVAM Bio, chambre agriculture, Manger Bio 53, Mayon court		
Clés de réussite et points de vigilance	- Pérennité de l'observatoire et mise à jour nécessaire via l'animation PAT - Hétérogénéité entre les trois territoires qui rend le suivi complexe (protocole de diffusion et remontée de l'info...)		

Axe 4 : RESTAURATION HORS FOYER – Renforcer l'alimentation locale et durable en restauration collective et commerciale			
Action 4.2 : Structurer l'approvisionnement local et durable et accompagner les restaurants collectifs et commerciaux dans leurs démarches			
Description de l'action	<p>-Atteindre les objectifs de la loi EGALim au 1^{er} janvier 2022 pour la restauration collective, en proposant un accompagnement des établissements volontaires, en créant une dynamique territoriale d'entraide et d'engagement.</p> <p>-Proposer une alimentation respectueuse de l'environnement, soutenir les producteurs locaux, réduire les inégalités d'accès à une alimentation saine, donner du sens et de la valeur à l'alimentation aux citoyens de demain (scolaire)</p>		
Mode de réalisation	<p>-Octobre 2020 : Partage du diagnostic auprès des élus et restaurants volontaires pour s'engager dans une démarche pour une alimentation plus durable.</p> <p>-Déc 2020 : Ateliers collectifs « Quel cantine pour demain ? », mobilisation des équipes autour des projets d'établissements (charte alimentaire / Mon Restau Responsable)</p> <p>-Janv 2021 : Diagnostic des pratiques des restaurants engagés / fixation objectifs</p> <p>-Mars 2021 : Ateliers collectifs</p> <p>-Automne 2021 : Cycle de formation « En route vers une restauration collective durable » : formations techniques, soirées-débat, rallye des fermes</p> <p>- nov 2021 à juin 2022 : expérimentation « Du Champ à la Cantine »</p> <p>- février 2023 : Rencontre restauration collective Sud Mayenne : focus egalim + leviers pour agir</p> <p>- mai 2023 : Début de l'accompagnement Cool Food Pro (calculateur CO2)</p> <p>- mai 2023 : rencontre 4 EHPAD désireux de faire évoluer leurs pratiques + présentation EGALIM</p>		
BILAN / OBSERVATIONS*	<p>- Environ 80 participants sur le cycle de formation</p> <p>- Une dizaine d'établissements engagés en faveur d'une alimentation durable et locale.</p> <p>- 1 charte alimentaire 2021-2025 signé par la ville de Craon pour son restaurant scolaire</p> <p>- Accompagnement d'une cuisine à la mise en place d'une commission RC</p>		
Coûts de mise en œuvre*	Co-animation 3 ateliers CIVAM Bio (2020) Accompagnement RC (2021) Du Champ à la Cantine Accompagnement RC (2022/2023)	Non estimé	500.73€ 5040 + 108 + 117.8 + 456.52= 5722€ 2480+550+510+742= 4282€ 156+5500+625=6290€
Calendrier	Années 1, 2, 3		
Cibles de l'action	Restaurants collectifs, élus et producteurs		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Nb de restaurants collectifs engagés dans une démarche durable	>30	~21 cuisines Soit environ 50 établissements
	Nb restaurants collectifs atteignant à minima les objectifs loi EGALim	>30	~20
	Nb de restaurants commerciaux engagés dans une démarche durable	>10	~15 s'approvisionnent en local
	Estimation nb convives sensibilisés	Non estimé	Non évalué
Livrables	-Retours d'expériences sur l'engagement des établissements dans le projet (sous format de livret « retours d'expériences par établissement : méthodologie, témoignages, objectifs fixés, actions mises en place...)		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	CIVAM Bio, Association du Pain sur la Planche, Réseau Local, Lu-Eco, Mouvement des Cuisines Nourricières		
Clés de réussite et points de vigilance	- L'effet levier de la création d'une dynamique de réseau entre établissements à l'échelle du territoire		

	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources humaines et compétences locales (témoignages acteurs voisins, formateurs disponibles en Pays de la Loire...) - Le soutien de la collectivité en charge du budget pour donner aux équipes les moyens nécessaires (humains et financiers) - Difficultés de suivre concrètement les données EGALIM pour chaque établissement -Dissocier les réunions restauration scolaire et restauration médico-social car problématiques différenciées
--	--

Axe 4 : RESTAURATION HORS FOYER – Renforcer l'alimentation locale et durable en restauration collective et commerciale

Action 4.3 : Améliorer l'efficacité de la chaîne de distribution locale (plateformes mutualisées, outils de gestion collective...)

Description de l'action	<p>-Le volet logistique est un frein identifié pour de nombreuses petites communes isolées et producteurs pour développer davantage l'approvisionnement en local.</p> <p>-Cette action a pour but de trouver des solutions locales et collectives pour palier à la complexité des réseaux logistiques, en renforçant les synergies entre circuits existants, en mutualisant des outils et en favorisant les démarches collectives.</p>		
Mode de réalisation	<p>-Réflexion sur la mise en œuvre d'une étude à l'échelle du département avec le GAL Haute Mayenne sur l'optimisation des flux logistiques inter-territoires.</p> <p>-Réflexion sur la mise en œuvre d'une étude à l'échelle sud mayenne sur l'optimisation des circuits de proximité et réseaux de producteurs (enquêtes auprès des producteurs, état des lieux et analyse des trajets existants...).</p>		
BILAN / OBSERVATIONS*	<p>Réflexions évoquées avec le CIVAM Bio et GAL Haute Mayenne</p> <p>30% des producteurs référencés sur la carte alimentaire interactive approvisionnent la restauration collective</p>		
Coûts de mise en œuvre*			
Calendrier	Années 2 et 3		
Cibles de l'action	Producteurs, restaurants collectifs et traditionnels		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Nb filières locales accompagnées	Faciliter et contribuer à l'émergence d'à minima 1 filière locale	1
	Cartographie des plateformes (nb, géolocalisation) et flux existants	Cartographie complète sur le Sud Mayenne et Départements limitrophes	X
	Volume production vendu en circuits courts de proximité	Estimation suite étude	X
	Evolution nb adhésion de producteurs à plateformes mutualisées	Etat des lieux du trafic en sud mayenne	X
Livrables	-Bilan de l'étude		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	CIVAM Bio, Chambre d'agriculture, Manger Bio 53, Mayon court, Conseil Départemental		

Clés de réussite et points de vigilance	-Les circuits courts de proximité induisent bien souvent une hausse des émissions dues au transport des denrées (« la gestion du dernier km ») Les systèmes de livraison existants sont très complexes, et les producteurs sont plutôt défavorables à mutualiser cette étape de livraison, car ils apprécient le contact avec les acheteurs en bout de chaîne
--	--

Axe 5 : ANIMATION TERRITORIALE - Mobiliser, éduquer, sensibiliser une diversité de publics aux enjeux de l'alimentation durable

Action 5.1 : Constituer un comité local de l'Alimentation (gouvernance partagée du PAT entre les 3 EPCI)			
Description de l'action	-Mettre en place un temps d'échanges avant la fin des trois années d'animation du PAT avec les élus des territoires et partenaires du projet pour partager les avancées et se projeter à la suite des actions et dynamiques élançées.		
Mode de réalisation	-Organisation du comité local de l'alimentation en mai 2021		
BILAN / OBSERVATIONS*	Comité Local de l'Alimentation : retours sur la première année de mise en œuvre du PAT, ateliers d'échanges et de réflexion entre partenaires « quelles coordinations en faveur de la transition agricole et alimentaire ? » → 44 participants		
Coûts de mise en œuvre*	Organisation événement (buffet, goodies = sachet graines mellifères de la ville de CG)	Non estimé	152€ +68€ = 220€
	Autres divers		54+21+40+70+20+70=
Calendrier	Années 1, 2, 3		
Cibles de l'action	Producteurs, transformateurs, transporteurs, points de distribution, restaurants collectifs, restaurants commerciaux, élus, consommateurs, associations para-agricoles		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Nb de réunion du comité	1 durant le PAT	1
	Nb de participants	Non estimé (à minima chacun des partenaires)	~50
	Nb catégorie d'acteurs représentés	>à minima 7	7
Nouveaux engagements engendrés (financiers, techniques, politiques)	Engagement des territoires à prolonger l'implication en matière de transitions agricoles et alimentaires		X
Livrables	-Synthèse du Comité Local de l'Alimentation		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	Référénts techniques des 3 EPCI, élus référénts GAL et autres élus impliqués dans des démarches, association de citoyens, représentants producteurs, CIVAM Bio, CIVAM AD, Chambre d'agriculture, ADEARM, CIAP, Synergies 53, Manger Bio 53, Mayon court, référént restauration collective (chef volontaire), référént restauration commerciale, référénts grandes distributions, représentants industries agroalimentaires...		
Clés de réussite et points de vigilance	-Demande des partenaires de pouvoir bénéficier d'un temps collectif pour échanger sur des sujets communs sur une approche territoriale, animé dans un cadre politiquement neutre. -Vigilance sur la définition des objectifs et attentes vis-à-vis de la réunion de ce comité.		

Axe 5 : ANIMATION TERRITORIALE - Mobiliser, éduquer, sensibiliser une diversité de publics aux enjeux de l'alimentation durable			
Action 5.2 : Animer tout au long de l'année des événements de sensibilisation, valoriser les avancements du PAT auprès des acteurs du territoire (plan de communication)			
Description de l'action	-Proposer des événements tout au long de la mise en œuvre du PAT pour renforcer l'implication des citoyens dans le projet, valoriser les actions ayant lieu sur le territoire et sensibiliser de manière transversale sur les enjeux de l'alimentation durable.		
Mode de réalisation	<p>-Enquête consommateurs été 2020, « On mange quoi demain ? »</p> <p>-Présence régulière sur les réseaux sociaux (page facebook GAL, page LinkedIn depuis automne 2022)</p> <p>-Temps collectifs : présentation du PAT aux élus / citoyens sur chaque territoire (printemps 2021)</p> <p>- Défi des Foyers à Alimentation Positive, financement obtenu via le Plan de relance</p> <p>- Accompagnement des publics en situation de précarité alimentaire : épiceries sociales à Craon et Château-Gontier : mise en place d'ateliers cuisine avec l'Association Du Pain sur la Planche</p> <p>- Contrat Local de Santé Pays de Craon : 4 formations nutrition auprès des acteurs de terrain + auprès de 13 écoles (465 élèves de CM2) sur le lien entre alimentation et activité physique</p>		
BILAN / OBSERVATIONS*	<p>-177 répondants à l'enquête consommateurs sur le Sud Mayenne (voir annexe 2)</p> <p>-1^{er} défi en Mayenne, qui s'est déroulé de novembre 2021 à juin 2022 à l'échelle du Sud Mayenne. Au total 54 participants sur toute la durée du défi. Plusieurs temps forts : soirées d'ouverture/clôture, ateliers nutrition, ateliers cuisine, visites de points de vente locaux, visites de fermes bio.</p> <p>- DFAAP valoriser l'IREPS 53 pôle réduction des ISTS</p> <p>-Animation alimentation durable lors d'événements divers : Foires, Planète en Fête, etc</p>		
Coûts de mise en œuvre*	Animation du Défi	25 000€	25 000€ (20 000€ (Plan de Relance) et 5000€(GAL)
	Animation Vélo Fourchette		75.01€
Calendrier	Années 1, 2 et 3		
Cibles de l'action	Consommateurs / habitants du territoire, élus, partenaires, producteurs		
Indicateurs de suivi et d'impacts et Objectifs	Indicateurs	Objectifs	Réalisés
	Nb d'événements animés	>1 temps fort pour mobiliser les citoyens autour de l'alimentation durable	1
	Nb de citoyens impliqués, sensibilisé directement via actions PAT	Non estimé, volonté d'impliqué davantage population précaire	+ de 350
Nb de communes engagées pour une alimentation durable (impliquée dans une action du PAT, ayant mis en œuvre des animations...)	>50% des communes du Sud Mayenne (soit >36)	~15	
Livrables	<p>-Synthèse enquête « On mange quoi demain ? » sur les attentes d'un échantillon de consommateurs engagés dans le Sud Mayenne</p> <p>-Livret de retours d'expériences sur le Défi Foyers à Alimentation Positive, réalisation d'un montage vidéo sur le déroulement du projet à partager sur les réseaux sociaux.</p>		
Responsable FA	Animatrice PAT		
Partenaires associés	Contrats Locaux de Santé, Civam Bio 53, Du Pain sur la planche, Producteurs, CCAS/CIAS, points de vente locaux, IREPS 53		
Clés de réussite et points de vigilance	<p>-Une demande croissante des consommateurs pour une alimentation plus durable et locale, et donc un intérêt pour les actions menées dans le cadre du PAT.</p> <p>-Une diversité de projets émergents sur le territoire, un tissu d'acteurs moteurs et d'initiatives abondantes qui permettent un contexte favorable à communiquer dans le cadre du PAT.</p>		

-Mixité sociale du DFAAP, déclenchement et consolidation des changements d'habitudes alimentaires, création d'échanges riches et liens avec les agriculteurs du territoire -DFAAP : contrainte temps et géographique, difficultés de mobilisation sur tous les ateliers
--

IV. Bilan du Projet Alimentaire Territorial Sud Mayenne

Gouvernance du PAT

La dimension participative de la gouvernance du PAT a été pour la première année, réservée aux élus du comité de pilotage du GAL, avec bien entendu la volonté de coconstruire un maximum avec les acteurs du territoire pour les différentes actions. L'instauration du Comité local de l'alimentation en année 2, a été l'occasion de convier l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire ayant contribué à la co-construction du plan d'action en 2018, de manière à partager l'avancement du PAT, et réunir les acteurs afin de renforcer les dynamiques existantes et permettre l'émergence de nouveaux projets communs.

L'animation des actions autour de la restauration collective a pu être renforcé sur le Pays de Craon à l'aide de l'animatrice Santé en charge du Contrat Local de Santé. En effet, la santé en restauration collective ayant été inscrit dans le renouvellement de leur Contrat, il nous est apparu nécessaire et pertinent de travailler ensemble à minima sur ce volet, ce qui a permis de faciliter grandement la mobilisation des acteurs dans le cadre du PAT, en bénéficiant du réseau déjà construit d'élus référents santé communaux. La dynamique autour de la restauration collective est franchement plus active sur ce territoire grâce à l'existence de cette animation déjà en place depuis plusieurs années. Depuis septembre 2020, un animateur a été recruté sur le Pays de Meslay-Grez pour la mise en place d'un Contrat Local de Santé. Le PAT a été associé à la dynamique, et a permis d'élargir le diagnostic sur l'alimentation saine et durable, sujet qui ressort comme une thématique d'intérêt pour les habitants du territoire selon l'enquête menée auprès des ménages. L'existence de ces contrats locaux de santé s'avère intéressante pour communiquer sur les actions menées dans chacun des programmes, mais nécessiterait la mise en place d'actions communes.

La gouvernance de ces trois années de PAT a été, essentiellement portée, par les Élus du GAL, représentants des trois Communautés de Communes du Sud Mayenne. La mobilisation et la disponibilité des Élus à travers la commission PAT ont été indispensables à la réussite du PAT. Néanmoins, après trois années, ces élus référents perçoivent la nécessité d'élargir cette instance de gouvernance à d'autres structures partenaires et d'autres élus, pour que la charge de co-construction des opérations soit davantage partagée.

Une place plus importante à la concertation va être donnée pour la suite de PAT, les modalités de fonctionnement ne sont pas encore définies.

Par ailleurs, il a été constaté qu'une présence physique, plus régulière dans chacune des Communautés de Communes serait appréciée pour faciliter les échanges et coconstruire des projets entre les services des Collectivités et acteurs du territoire.

Communication

Pour appuyer l'engagement des trois Communautés de Communes et la mise en œuvre opérationnelle du plan d'action, le PAT Sud Mayenne a bénéficié d'une reconnaissance de niveau 1 en tant que « Projet Alimentaire Territorial reconnu par le ministère de l'Agriculture ». Il est envisagé d'effectuer une demande de reconnaissance de niveau 2 correspondant aux PAT dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles, attribué pour 5 ans renouvelables.

Le PAT c'est aussi des actions de communication via : le site internet du GAL, presse, réseaux sociaux, mailing, flyers, affiches, diaporamas, participation à des réunions, etc.

La présence du GAL Sud Mayenne sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn), permet de communiquer, relayer auprès des abonnés à la page, les opérations réalisées dans le cadre du PAT (*voir Annexe 2*), des informations et/ou événements des partenaires, partager l'évolution des réglementations, etc. Afin de faciliter la communication auprès des partenaires, il est envisagé de mettre en place une newsletter, avec un focus spécifique sur la restauration collective pour mettre en lumière les initiatives de cuisines engagées en Sud Mayenne (Charte Alimentaire, approvisionnement direct auprès des producteurs, cuisine alternative/évolutive, techniques de cuisson, etc.)

La mise en place du PAT Sud Mayenne témoigne la volonté des collectivités de se saisir des enjeux agricoles et alimentaires. C'est pourquoi la diffusion de l'existence d'un PAT Sud Mayenne et de son plan d'action, auprès des partenaires, des citoyens et des autres territoires, apparaît essentielle. Quelques exemples d'interventions : *webinaire du Réseau Local en 2020* ; *présentation de la carte alimentaire* ; *présentation du PAT au CODEV des Coëvrons* ; *présentation du PAT à des étudiants de l'ESA d'Angers* ; *présentation de l'opération Fermes en Transition lors d'une rencontre RNPAT* ; *présentation de l'opération Fermes en Transition lors du forum APETI* ; *présentation du PAT lors d'une table-ronde organisée par l'association Les Colibris* ; *co-présentation avec le PAT Haute Mayenne de l'axe restauration collective lors d'une rencontre du Réseau Local, etc.*

Dans le cadre du PAT, une rencontre réunissant des élus de la commission PAT et des représentants des syndicats agricoles de la Mayenne a été organisée le 15 décembre 2022. L'objectif était de faire connaître la politique agricole et alimentaire du Sud Mayenne via le PAT et ses 15 fiches d'action, et d'avoir une meilleure connaissance des missions/actions de chaque syndicat.

Qui-plus-est, les diverses rencontres territoriales organisées par d'autres territoires porteurs d'un PAT, les rencontres PAT ADEME/DRAAF Pays de la Loire/Bretagne, les rencontres nationales (RnPAT, Assises Territoriales de l'Agroécologie) permettent d'approfondir des connaissances, de découvrir des initiatives (retours d'expériences, témoignages, échanges informels), contribuant à enrichir la dynamique et les actions du PAT.

Par ailleurs, dans le cadre du PAT, plusieurs documents ont été produits et sont diffusés lors de rencontres :

- Une brochure synthétisant le PAT Sud Mayenne et ses opérations exemplaires (*Annexe 3*)
- Un flyer sur la carte alimentaire interactive (*Annexe 4*), qui est insuffisamment diffusé auprès des consommateurs
- Une brochure présentant la filière piscicole du Lycée du Haut-Anjou et les produits à base de carpe proposés à la vente (*Annexe 5*)
- L'IREPS 53, via son pôle Réduction des Inégalités sociales et territoriales de santé souhaite valoriser le Défi des Foyers à Alimentation Positive du Sud Mayenne. Une brochure a donc été co-élaborée avec la chargée de mission du pôle (*Annexe 6*).

Analyse qualitative du PAT 2020 - début 2023

Quelques clés de réussite :

- La phase de diagnostic et de concertation, co-construction réalisée avant 2020, a été essentielle pour identifier les enjeux du territoire et actions à prioriser, de pré-mobiliser une diversité d'acteurs, et *in fine* de rendre le plan d'action opérationnel.
- Le PAT Sud Mayenne s'est attaché à traiter les enjeux agricoles et alimentaires, intrinsèquement liés à son territoire rural
- L'implication et la mobilisation des Élus de la commission PAT, présents à chacune des instances de gouvernance. Des Élus qui se sont rendus disponibles pour diffuser et mettre en lumière les actions du PAT.
- La démarche collective et collaborative essentielle au PAT (**voir annexe 7 cartographies des acteurs du territoire**) pour fédérer, impliquer, mobiliser et mettre en relation une diversité d'acteurs sur chacune des opérations et ce, à différentes échelles : **locale** (producteurs, transformateurs, restaurants collectifs, associations, CCAS, points de distribution, Elus locaux, consommateurs), **Sud Mayenne** (GAL, élus et techniciens des EPCI, CIAS), **départementale** (experts techniques, associations, animateurs PAT, chambres consulaires, Conseil Départemental), **régionale** (ADEME PdL, DRAAF, Conseil Régional), **nationale** (ADEME, RnPAT). La disponibilité et la qualité des compétences techniques des différentes structures agricoles d'accompagnement ont été primordiales à la réussite des opérations.
- Des acteurs locaux dynamiques : collectifs de producteurs, producteurs, Élus, responsables de restauration collective, associations citoyennes, Lycée Agricole du Haut-Anjou, etc.
- Une bonne dynamique à l'échelle des PAT mayennais (Laval Agglo, Haute-Mayenne, Coëvrons) qui encourage à la coopération interterritoriale : une réunion est organisée tous les deux mois entre animatrices PAT. L'idée étant de suivre les avancées de chaque territoire, et de partager des réflexions communes sur certains projets dont les enjeux dépassent les frontières de nos territoires respectifs (exemple : étude de faisabilité de l'espace test agricole à l'échelle du département ou encore les questions complexes de logistique, etc.). De plus, cette solidarité entre animateurs permet de fournir des arguments supplémentaires pour mobiliser les élus, parfois réticents sur certains sujets, en valorisant les prises d'initiatives voisines.
- **Le contrat de financement établi avec l'ADEME pour l'animation du Projet Alimentaire Territorial, a permis d'orchestrer, mettre en œuvre le plan d'action du PAT et de conforter la nécessité d'une vision systématique pour répondre aux enjeux agricoles et alimentaires du Sud Mayenne.**

Quelques freins rencontrés :

- La crise sanitaire liée à la COVID-19 a freiné en 2020 et 2021, la mise en place de certaines opérations, notamment sur l'axe restauration collective où des rencontres ont été repoussées à plusieurs reprises. Néanmoins, cette crise sanitaire a permis à l'animatrice PAT de réaliser la carte alimentaire interactive et de référencer les producteurs commercialisant en circuits-courts (base de données régulièrement mise à jour).
- Vigilance sur la complexité d'accès aux données car RGPD, ce qui ralentit et démultiplie le travail notamment sur la transmission/installation

- Des tensions politiques et un manque de communication entre structures para-agricoles ralentissent/freinent la mise en œuvre des opérations, en particulier sur le volet agricole, très politisé : la transmission/installation et le changement de pratiques agricoles
- Des difficultés à mobiliser les élus, autre que ceux du GAL Sud Mayenne, et les habitants du Sud Mayenne. La présence physique dans chaque Communautés de Communes serait à privilégier.
- Le changement d'animation au printemps 2022 - le tuilage entre animatrices PAT n'ayant pas pu être réalisé - a pesé sur le suivi et la dynamique de certaines opérations, notamment celles sur la restauration collective et le marathon des cafés transmission.
- La pérennité d'un dispositif, et des opérations qui y sont associées, dépend des ressources financières disponibles pour orchestrer ce PAT. Qui-plus-est, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'essaimage des actions implique des moyens humains. En effet, chaque axe du PAT nécessite une forte mobilisation et une proximité géographique, difficilement applicable à l'échelle de trois Communautés de Communes, pour un ETP. En particulier sur le volet agricole qui nécessite la définition d'une véritable politique foncière ; sur la restauration collective pour mobiliser, suivre et accompagner à moyen terme les restaurants collectifs ; sur la sensibilisation des acteurs de la chaîne alimentaire pour préparer et construire du contenu pédagogique ; sur la valorisation des circuits courts de proximité pour effectuer une communication forte, de proximité sur chaque territoire.

Quelques indicateurs d'évaluation

Nb de commissions PAT	15 commissions PAT entre mars 2020 et juillet 2023
Conversions en production biologique	66 conversions en AB à l'échelle de la Mayenne entre 2020 et 2022
Augmentation du nombre d'exploitations agricoles en agriculture biologique	218 fermes engagées en bio en 2021 en Sud Mayenne 46 fermes en AB pour la production de légumes
Collectivités, restaurants collectifs, restaurants privés engagés dans le Manger local et durable	~ 70 établissements de restauration hors-domicile en SM ~ 20 cuisines collectives, soit ~ 50 établissements de restauration collective ~15 restaurants commerciaux s'approvisionnant auprès de producteurs locaux
Citoyens consommateurs engagés dans le Manger local et durable	Plus de 50 personnes au travers du Défi des Foyers à Alimentation Positive
Unités de transformation de produits alimentaires locaux, modernisées ou nouvelles	14 entre 2018 et 2022 en Sud Mayenne
Nouvelles plateformes de commercialisation, points de vente	5 depuis 2020 en Sud Mayenne
Evolution des parts de produits locaux, de qualité dans les commerces, dans les menus	Augmentation des produits locaux dans la RHD
Convives sensibilisés directement via le PAT	>350 en Sud Mayenne
Taux de renouvellement des exploitations	55% (échelle PDL)
Nombre de communes engagées dans une démarche (marché, épicerie, ...)	13 communes en Sud Mayenne
Nombre de catégories d'acteurs représentés dans le PAT	A minima 7

Force est de constater que la collecte de certaines données est parfois complexe, quand d'autres sont parfois inexistantes. De réels outils d'observation et de suivi des projets avec par exemple la création d'une base de données interactive et collective alimentée par les principaux partenaires serait intéressante pour capitaliser les données et renseigner des indicateurs ; ou encore la création d'une fiche recensant les acteurs ressources et les données dont ils disposent. Il conviendra d'ajuster certains indicateurs pour faciliter le suivi des actions du PAT.

V. Perspectives du PAT Sud Mayenne

Un COPIL bilan/perspectives du PAT, élargi aux partenaires techniques

Conjointement à un travail de synthétisation des trois années du PAT (*annexe 8*), il a été choisi de faire appel à un cabinet de conseil extérieur pour élaborer une feuille de route sur la stratégie alimentaire et agricole du territoire, dans la continuité du programme actuel. La structure TDA (Territoire de Démocratie Alimentaire), structure présentée lors d'une rencontre réseau ADEME Pays de la Loire/Bretagne en 2022, a appuyé l'animation et la structuration pour :

- Le bilan du PAT : appui à la définition de la trame et du format du bilan, mise en page des « posters » diagnostic sur Canva
- COPIL de restitution du 16 mai 2023 à Château-Gontier-sur-Mayenne : Préparation, co-animation et capitalisation des échanges du COPIL
- Rédaction de la feuille de route du PAT 2

Cette externalisation a permis de porter un regard neutre, extérieur au territoire, facilitant la mobilisation des acteurs.

Le Comité de Pilotage, d'ordinaire à destination des Élus du GAL Sud Mayenne, a été élargi à l'ensemble des Maires du Sud Mayenne. Au total 27 participants (Élus, représentants d'une collectivité, partenaires techniques, partenaire institutionnel, chargés de mission PAT) ont participé à ce COPIL. La présence d'Élus du Sud Mayenne s'est avérée insuffisante.

Le COPIL avait un double objectif. D'une part, partager aux participants le bilan des trois années du PAT et d'autre part, formuler collectivement des propositions pour la nouvelle séquence du PAT. Les participants ont reçu à cette fin des éléments de diagnostic du système alimentaire territorial (données du diagnostic réalisé par Auxilia de 2019, actualisées avec les données 2022-23) et le bilan des réalisations du PAT autour de ses 5 axes stratégiques.

Il a été proposé aux participants de réfléchir au cap stratégique du PAT phase 2 du GAL Sud Mayenne (*détails en annexe 6*). Les participants ont ainsi pu noter un certain nombre de recommandations pour la suite du PAT : conserver les 5 axes, augmenter/insister sur les actions engagées, diversifier et élargir le cercle d'acteurs investis, donner un horizon temporel à 2026 ou 2030 et un certain de recommandations ont été faites pour chacun des axes.

Par ailleurs, ils ont pu réfléchir collectivement aux mots clés pour caractériser ces nouvelles orientations stratégiques et réfléchir à une méthode de travail pour la mise en œuvre du PAT phase 2 : Faire des choix politiques adéquats et ambitieux ; Inciter fortement au faire ensemble ; tenir informés et impliqués les partenaires et les élus locaux des décisions et avancement ; diversifier les financements, impliquer les citoyens ; cibler des structures relais,

mobiliser et communiquer auprès des élus, des partenaires et de la société civile ; favoriser la transversalité et la coopération.

Appuyée par la structure TDA, une feuille de route opérationnelle pour la phase 2 du PAT est en cours d'élaboration. Les axes stratégiques du plan d'action actuel seront ajustés pour qu'ils soient en adéquation avec les ressources humaines et financières disponibles. Ce qui impliquera la priorisation d'actions phares par axe et la définition d'une méthode de travail pour la mise en œuvre opérationnelle et humaine du PAT phase 2. Les membres du COPIL devront statuer sur le fonctionnement, organisation du PAT : sollicitation ponctuelle des acteurs du territoire ? Implication plus forte des acteurs ? Décision partagée ?

Cette feuille de route visera également à assurer la même compréhension (définition) des mots clés du PAT, tel que local, agriculture durable, alimentation durable, agroécologie, résilience, sobriété, co-responsabilité, etc.

VI. Bilan budget PAT

Détails des coûts dans le contrat de financement ADEME (€)	
Dépenses de personnel	126000
Dépenses de fonctionnement	45000
Dépenses d'équipements	3000
Charges connexes	6000
TOTAL	180000

Synthèse des états récapitulatifs des dépenses par période (€)

	Période du 01/03/2020 au 31/08/2021	Période du 01/09/2021 au 31/08/2022	Approximatif du 01/09/2022 au 31/06/2023	TOTAL 2020-2023
Dépenses de personnel	49940	31449	30616	112005
Dépenses de fonctionnement	2104	21360	34396	58000
Dépenses d'équipements	3646	0	0	3646
Charges connexes	1723	1854	2508	6084
TOTAL	57413	54662	67520	179736*

*montant provisoire

ANNEXES

Annexe 1 : Récapitulatif des projets aidés pour la transformation et la commercialisation de produits agricoles à la ferme sur la période 2018-2022



Type de projet	Porteur	Commune
Achat d'un fournil à pain	Le Fournil de Mélanie (AB)	Ballots
Achat de cuves	Brasserie de l'Oudon	Méral
Construction d'une yaourterie	Ferme Colas (AB)	Livré-la-Touche
Construction d'une fromagerie	Le Pampillou mayennais (AB)	Pommerieux
Construction d'une miellerie	Boit'o Zabeilles	Courbeville
Atelier de découpe (canards)	Maison Royer	Quelaines-St-Gault
Magasin de producteurs	Le champ des saveurs	Craon
Atelier de découpe et transformation (porcs)	Aubry	Simplé



Type de projet	Porteur	Commune
Achat remorque magasin quipée	EARL de la Bodinière	Prée-d'Anjou
Création d'une miellerie	L'Abeille Cool	Azé, Château-Gontier



Type de projet	Porteur	Commune
Achat d'une meunerie	GAEC Arc en Ciel	Bazougers
Achat d'une machine à pâtes	EARL Séquoia	Val-du-Maine
Abattoir de volailles et magasin de vente à la ferme	EARL du CHESNOT	Saint-Denis-du-Maine
Création chambre froide	Jardin de la Boulonnaire	Greze-en-Bouère

Annexe 2 : Valorisation des opérations du PAT sur le réseau social Facebook

Illustration 1 : Carte alimentaire interactive, le 14 mai 2020

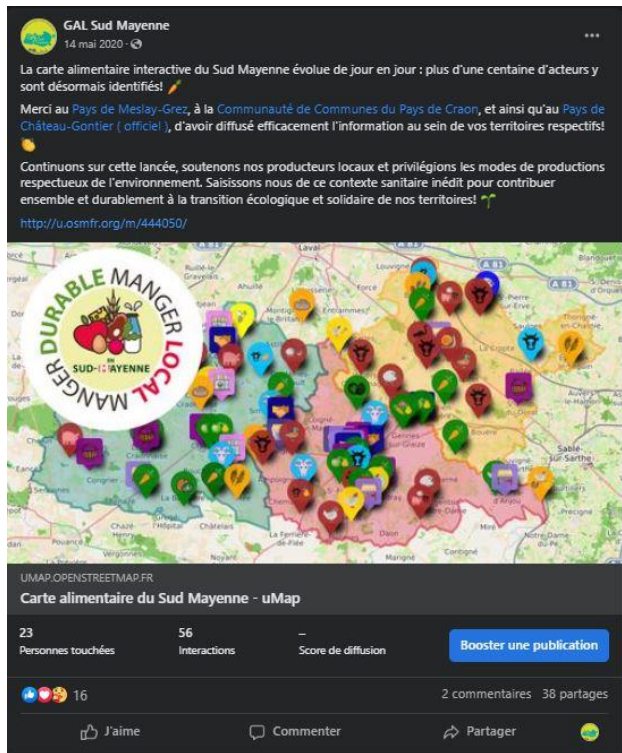


Illustration 2 : Partage de l'enquête à destination des consommateurs pendant la période COVID, 3 juillet 2020

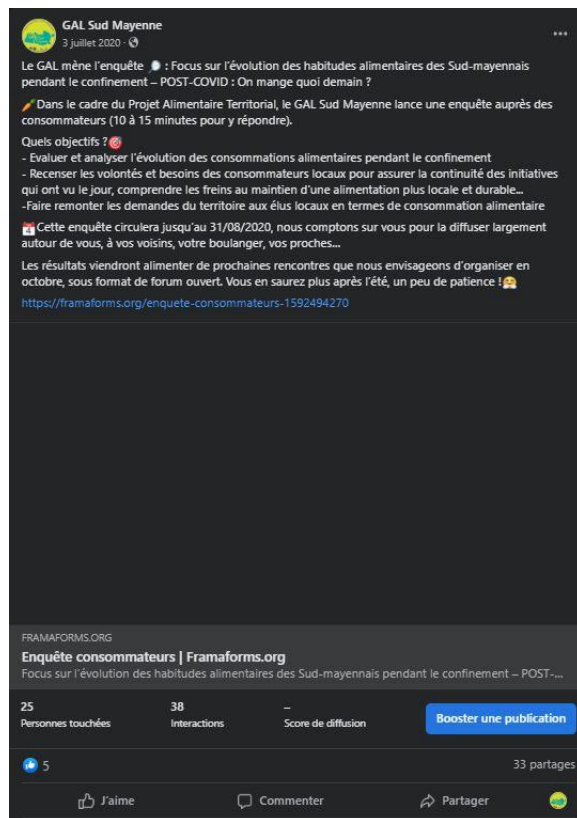


Illustration 3 : Communication sur un café transmission, le 9 juin 2021



Illustration 4 : Appel à candidature opération Fermes en Transition, le 21 avril 2021



Illustration 5 : Présence à la Foire de Craon, le 2 octobre 2021

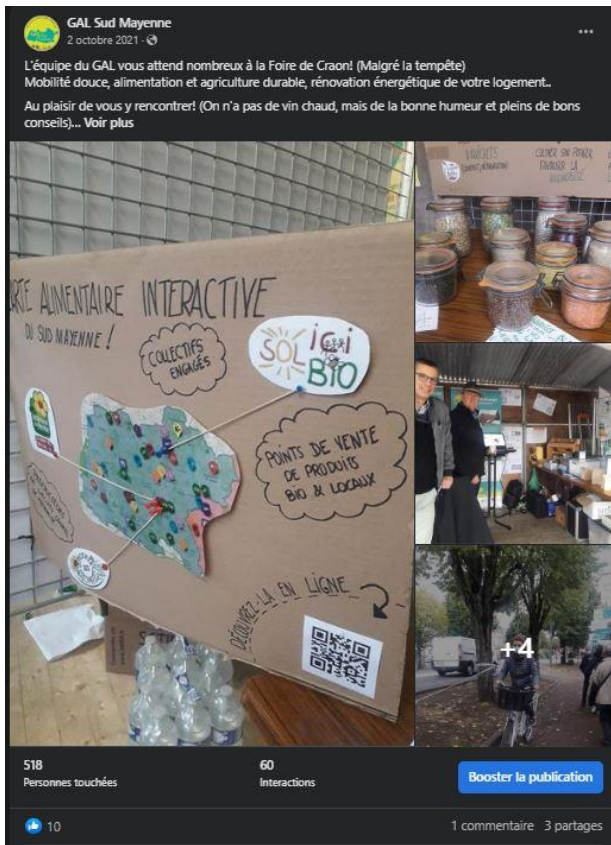


Illustration 6 : Communication sur un café transmission, le 2 février 2022

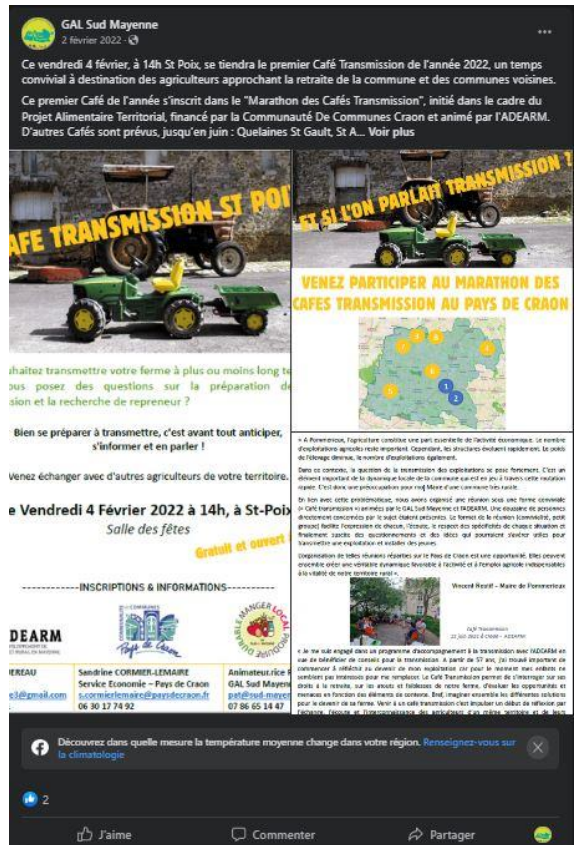


Illustration 7 : Témoignage de la Ville de Craon pour leur Charte Alimentaire relative à la restauration scolaire, le 24 novembre 2022

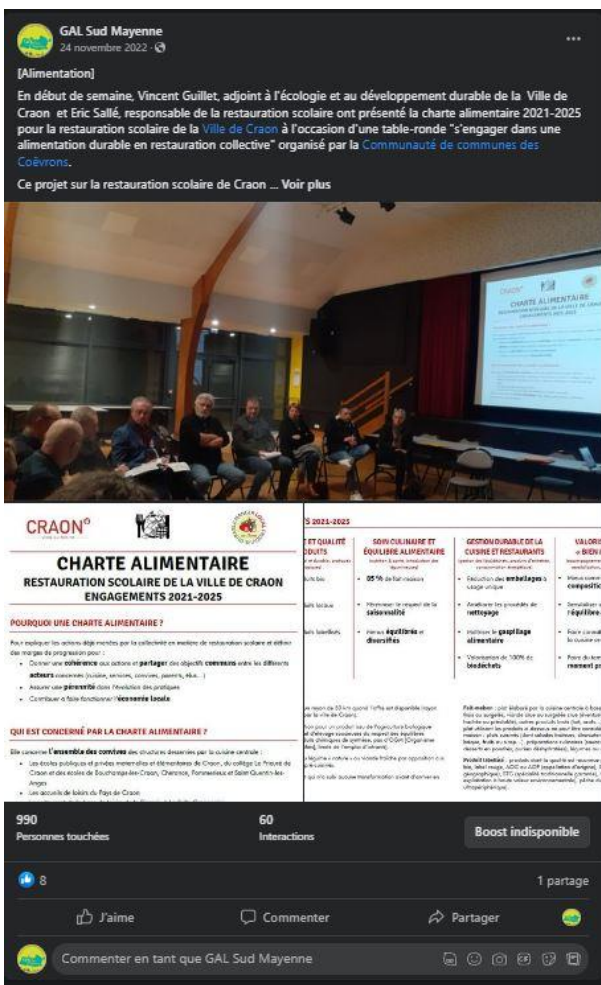


Illustration 8 : Diffusion de la carte alimentaire interactive à l'occasion des fêtes de fin d'année, le 7 décembre 2022



Illustration 9 : Rencontre de la restauration collective, le 7 février 2023

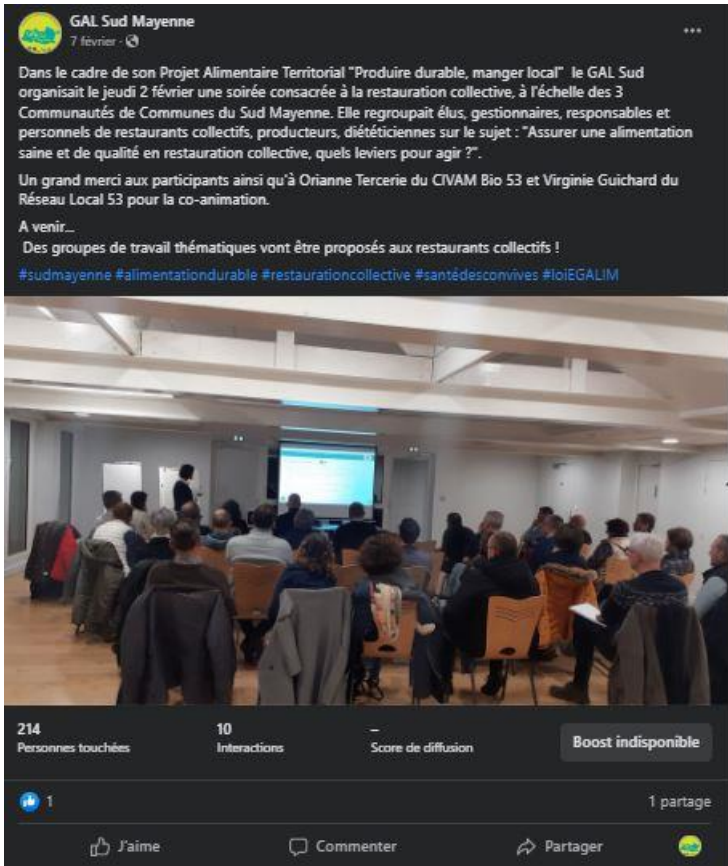
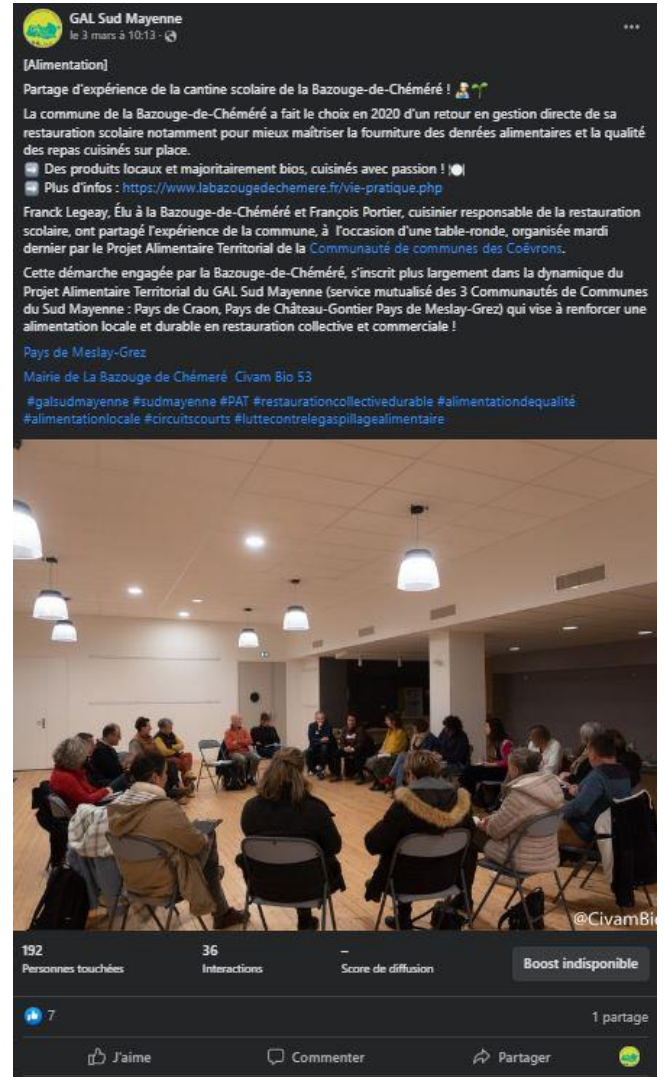


Illustration 10 : Témoignage de La Bazouge-de-Chéméré à l'occasion d'une table-ronde organisée par le Pat des Coëvrons



Annexe 3 : Brochure du PAT Sud Mayenne

QUELQUES ACTIONS PHARES DEPUIS 2020

- Formation "En route vers une restauration collective durable en Sud Mayenne" : Journées de formation technique : cuisine évolutive et alternative, soirées-débat, buffet pédagogique, rallye des fermes
- Fermes en Transition : Accompagnement de 16 fermes à la transition de leurs systèmes de production vers plus de résilience environnementale, économique et sociale.
- Projet expérimental Du Champ à la Cantine : Intégrer dans le programme scolaire des activités en lien avec la découverte du monde agricole et l'alimentation durable des enfants
- Le Défi des Foyers à Alimentation Positive : Démontrer que l'on peut adopter une alimentation savoureuse, locale et bio, respectueuse de l'environnement, sans augmenter son budget alimentaire ! Défi relevé par une cinquantaine de personnes.
- 1er Comité Local de l'Alimentation : Réunir et fédérer l'ensemble des partenaires locaux et acteurs du territoire aux enjeux du PAT : *Produire durable, Manger local*



DÉCOUVREZ

La carte alimentaire interactive du Sud Mayenne !



<https://gal-sud-mayenne.com/carte-alimentaire-manger-local-manger-durable/>

Retrouvez sur cette carte :

- Les producteurs en circuits courts
- Réseaux de commercialisation de ces produits locaux : marchés, commerces de proximité, supérettes, magasins spécialisés, collectifs, etc.

Une question ? Une demande ?
Contactez-nous !

Louise MAUREL, animatrice PAT

pat@sud-mayenne.com
02 43 70 08 16
07 86 65 14 47
<https://gal-sud-mayenne.com/>

Ne pas jeter sur la voie publique

Consommer local et de saison

PRODUIRE DURABLE, MANGER LOCAL EN SUD MAYENNE !



Permettre aux habitants de se nourrir avec des aliments produits, transformés, et distribués à proximité et de manière durable !



C'EST QUOI UN PAT ?



“
J'estime qu'il est de notre responsabilité élu-e d'une commune rurale de faire ce choix pour défendre notre agriculture locale, soutenir les producteurs ayant des pratiques préservatrices de notre environnement, la création d'emploi, l'éducation de nos enfants...
”

MARIE-NOËLLE TRIBONDEAU, MAIRE DE BIERNÉ-LES-VILLAGES, ÉLUE RÉFÉRENTE DU PAT POUR LE PAYS DE CHÂTEAU-GONTIER

POUR LA PETITE HISTOIRE ...

Le GAL Sud Mayenne est un service énergie-climat, mutualisé à l'échelle des trois Communautés de Communes du Sud Mayenne : le Pays de Craon, le Pays de Château-Gontier et le Pays de Meslay-Grez.

STRATÉGIE D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE !



Le GAL Sud Mayenne orchestre un Projet Alimentaire Territorial dans le but de réunir l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire pour co-construire des projets communs, s'inscrivant vers la **résilience** de nos modèles agricoles et alimentaires.

Se nourrir à partir des ressources alimentaires produites localement dans le respect de l'environnement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire !

5 AXES MAJEURS

Après une phase de diagnostic, de concertation et de co-construction du plan d'actions avec les acteurs locaux, le PAT a lancé ses premières actions en 2020 !

- Préserver le foncier agricole et favoriser l'installation de nouveaux producteurs
- Pratiques agroécologiques et bas carbone
- Développer les circuits courts de proximité
- Renforcer une alimentation locale et durable en restauration hors-domicile
- Sensibilisation et animation

Annexe 4 : Flyer de communication de la carte alimentaire interactive au format A5

**Consommez local et de saison
avec la carte alimentaire !**

*Les producteurs du
Sud Mayenne
près de chez vous !*

Ne pas jeter sur la voie publique



Découvrez la carte alimentaire interactive du Sud Mayenne !









La carte alimentaire interactive référence...

- Les **producteurs et transformateurs** du Sud Mayenne qui commercialisent en **circuits courts de proximité**
- Les différents points de vente pour retrouver ces produits : **marchés, commerces de proximité, supérettes, magasins spécialisés, collectifs, etc.**

Ne pas jeter sur la voie publique

i C'est quoi un circuit court alimentaire ?

C'est un mode de **commercialisation des produits agricoles** qui s'effectue :

- par la **vente directe**, du producteur au consommateur
- par la **vente indirecte**, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire

Soutenons l'économie locale !

Pour accéder à la carte...

Scannez le QR Code



Rendez-vous directement sur la page

OU <https://gal-sud-mayenne.com/carte-alimentaire-manger-local-manger-durable/>

 GAL Sud Mayenne

<https://gal-sud-mayenne.com/>

pat@sud-mayenne.com



Découvrez les poissons d'étang du Lycée Agricole du Haut Anjou

La pisciculture d'étang, c'est quoi ?

C'est un mode d'élevage très extensif, sans apport de nourriture autre que celle présente naturellement dans le milieu.

Les poissons sont pêchés une fois par an dans les étangs de Mayenne, leur garantissant un bien-être optimal dans leurs eaux naturelles.

Inscrit dans une dynamique de revalorisation de ces poissons oubliés dans notre Région, le Lycée agricole du Haut Anjou met en avant cette production locale et respectueuse de l'environnement en proposant divers produits à base de carpes (rillettes, filets et goujonnettes).

CONTACT

Chef d'exploitation de l'Atelier Technologique Piscicole

Guillaume GAUDIN

✉ guillaume.gaudin@educagri.fr

☎ 06 16 17 95 32

Lycée des Métiers de l'Agriculture du Haut-Anjou
40 route de Sablé
53200 Château-Gontier

Ne pas jeter sur la voie publique



LES GOUJONNETTES DE CARPE : BÂTONNETS À PANER ET À FRIRE

LES FILETS DE CARPE

RILLETTES DE CARPE



Quelques idées recettes

- Tenders de carpe ou Fish'n Chips
- Panure "PANKO" après marinade dans une sauce soja à l'ail
- Panure classique

Ces "frites de carpe" s'accompagnent idéalement d'une sauce béarnaise ou tartare.

Quelques idées recettes

Ces filets de poisson peuvent être grillés à la poêle, cuits au four ou même pochés pour réaliser différentes recettes :

- Paupiettes de poissons
- Filets grillés
- Pavés de poisson en sauce
- Brandade de poisson

Quelques idées recettes

Les carpes sont élevées et filetées au Lycée du Haut Anjou dans notre laboratoire de transformation agréé.

Ensuite, les rillettes sont confectionnées et stérilisées dans les locaux de la halle technologique de l'ONIRIS à Nantes et l'ENILIA de Surgères..

Dégustation avec un pain aux céréales

Conditionnement et tarifs

- Proposés en sachets sous-vide au format désiré (entre 300 g et 2 kg)
- À partir de 14€ TTC / kg - DDM 5 j

Conditionnement et tarifs

- 150 g par filet
- Proposés en sachets sous-vide au format désiré (entre 300 g et 2 kg)
- À partir de 14€ TTC / kg - DDM 5 j

Conditionnement et tarifs

- Pot de 100 g.
- 2 saveurs : Citron confit et Moutarde
- 4.50 € TTC l'unité - DDM 2 ans.

Les carpes sont abattues sur notre pisciculture et transformées dans notre atelier de découpe bénéficiant d'un agrément sanitaire.

La période de pêche étant en hiver, nous ne pouvons garantir une découpe régulière qu'à partir du mois de mars.

Annexe 6 : Valorisation du Défi des Foyers à Alimentation Positive par l'IREPS



ISTS

Inégalités sociales et territoriales de santé



Intersectorialité



LEVIERS D'ACTION



Participation du public



Littératie en santé



Pouvoir d'agir



Universalisme proportionné

Les ISTS font référence aux relations étroites existant entre l'état de santé, l'appartenance à une catégorie sociale et le territoire de résidence.

Ireps Pays de la Loire, Avril 2023

EXEMPLE DU DÉFI DES FOYERS A ALIMENTATION POSITIVE SUD MAYENNE POUR REDUIRE LES ISTS



Démontrer que l'on peut adopter une alimentation savoureuse, locale et bio, respectueuse de l'environnement sans augmenter son budget alimentaire !



Ateliers nutrition santé avec diététiciennes
Ateliers cuisine avec des chefs
Accompagnement physique vers divers points de vente

Visites de ferme avec Pique-nique « zéro-déchets »

Animés par



Civam BIO 53
Les Agriculteurs Bio de la Mayenne

4 structures -relais dans 3 Communautés de communes



25 foyers soit 54 personnes
• couples avec ou sans enfants
• travailleurs (salariés),
• familles monoparentales,
• des jeunes et des seniors.

Stand de dégustation de plats cuisinés à la banque alimentaire des courges données par un maraicher local et bio au centre social de Meslay du Maine.



LEVIERS D'ACTION MOBILISÉS



Pouvoir d'agir

Déclenchement et/ou la consolidation des changements d'habitudes alimentaires, de cuisine et consommation des participants à travers les visites de fermes, de points de ventes bio, découvertes de circuits courts d'achat en vrac, au kg et découverte de différents modes de cuisson avec dégustation de nouveaux aliments.

Plusieurs structures relais mobilisées.



Intersectorialité



Participation du public

Implication tout le long du défi
Réponse au questionnaire sur les pratiques d'alimentation et d'achats
Participation aux soirées de lancement et de clôture et aux divers ateliers
Demande de pérennisation des ateliers cuisine et visites de fermes dans le questionnaire de fin de défi



LEVIERS D'ACTION MOBILISÉS

La diversité dans le profil du public liée aux structures relais partenaires a contribué à garantir la mixité sociale. Quelques bénéficiaires de la banque alimentaire parmi les foyers participants.



Universalisme proportionné



Littératie en santé

Adaptation du mode de communication au public spécifique de la distribution de la Banque Alimentaire à l'Espace Meslinois avec la tenue d'un stand par le CIVAM Bio 53

Pour plus d'informations:

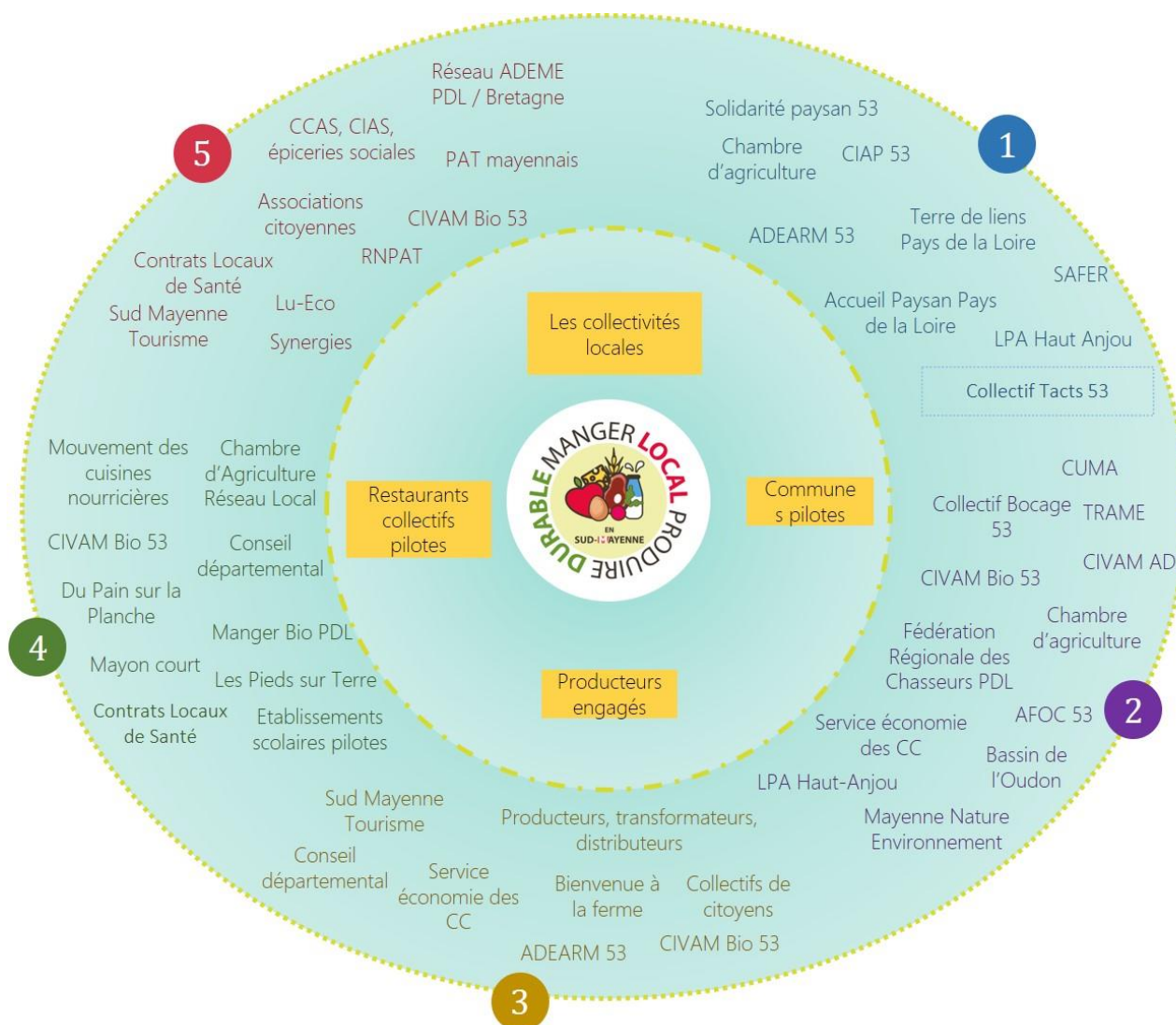
IREPS : Inégalités Sociales et Territoriales de Santé (ISTS) :
dsaroukou@irepspd.org

Défi du PAT du GAL Sud Mayenne
pat@sud-mayenne.com

Animation des Défis FAAP en Mayenne
alimentation@civambio53.fr



Annexe 7 : Cartographie des acteurs du territoire





PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU GAL SUD MAYENNE

BILAN DE LA PERIODE
2020 - début 2023

Avril 2023

Dans le cadre du COPIL bilan et perspectives du Projet Alimentaire Territorial "Produire Durable, Manger Local" des trois Communautés de Communes du Sud Mayenne : le Pays de Craon, le Pays de Château-Gontier et le Pays de Meslay-Grez, un document bilan a été produit à destination des participants.

Ce présent document dresse par axe stratégique du plan d'action du PAT Sud Mayenne, une synthèse non-exhaustive des principales opérations réalisées sur la période 2020-début 2023.

Sont cités en bas de page les principaux partenaires techniques mobilisés (animation) pour les opérations mentionnées.





ÉTAT D'AVANCEMENT QUALITATIF DU PLAN D'ACTION PRODUIRE DURABLE MANGER LOCAL EN SUD MAYENNE



AXE	N°	Fiches-action	État d'avancement
Préserver le foncier agricole existant et favoriser l'installation de nouveaux producteurs en agroécologie	1.1	Expérimenter un diagnostic communal agricole partagé "Transmission Installation"	
	1.2	Conforter le développement du maraîchage en agroécologie et promouvoir la diversification des fermes existantes	
	1.3	Amplifier l'attractivité des pratiques agroécologiques et de l'alimentation durable, en partenariat avec des établissements de formation et d'insertion du Sud-Mayenne	
Accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers plus de résilience et d'adaptation au changement climatique, de sobriété et de préservation des ressources	2.1	Accompagner le déploiement de fermes bas carbone	
	2.2	Expérimenter différents dispositifs de monétarisation des services environnementaux liés aux pratiques agricoles (Carbocage, PSE)	
	2.3	Promouvoir une production d'énergie locale, décarbonée, et diversifiée	
Développer les circuits courts de proximité, relocaliser la valeur ajoutée, favoriser l'économie locale	3.1	Expérimenter la mise en place d'un abattoir mobile	
	3.2	Etudier et faciliter la création de nouveaux abattoirs et ateliers de transformation sur le territoire	
	3.3	Soutenir le développement de la filière piscicole territoriale à travers la création d'un atelier de transformation spécifique (espèce locale, non OGM, gestion durable)	
	3.4	Soutenir et développer une stratégie de points de vente des produits locaux et durables (structuration offre / demande, émergence nouveaux projets...)	
Renforcer l'alimentation locale et durable en restauration collective et commerciale	4.1	Créer un observatoire de la restauration collective locale sur le territoire (mise à jour diagnostic, animation)	
	4.2	Structurer l'approvisionnement local et durable et accompagner les restaurants collectifs dans leurs démarches	
	4.3	Améliorer l'efficacité de la chaîne de distribution locale (plateformes mutualisées, outils de gestion collective...)	
Mobiliser, éduquer, sensibiliser une diversité de publics aux enjeux de l'alimentation durable	5.1	Constituer un comité local de l'Alimentation (gouvernance partagée du PAT entre les 3 EPCI)	
	5.2	Animer tout au long de l'année des événements de sensibilisation, valoriser les avancements du PAT auprès des acteurs du territoire (plan de communication)	



Début de réalisation



En cours de réalisation



Réalisé



Axe 1

PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE EXISTANT ET FAVORISER L'INSTALLATION DE NOUVEAUX PRODUCTEURS EN AGROÉCOLOGIE

Constat

DÉPART MASSIF D'AGRICULTEURS À LA RETRAITE

TAUX DE RENOUVELLEMENT DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE À SEULEMENT 55% EN MOYENNE

MANQUE D'ATTRACTIVITÉ DES METIERS AGRICOLES

Enjeux

MAINTENIR ET DÉVELOPPER UNE PRODUCTION AGRICOLE LOCALE

SENSIBILISER LES COLLECTIVITÉS

RENFORCER LES INTERACTIONS ENTRE ACTEURS



Marathon des cafés transmission sur le Pays de Craon



Etude de faisabilité Espaces-test agricoles (ETA)



8 cafés transmission sur 8 communes

Un pas pour s'interroger sur la transmission...

Rencontres conviviales entre cédants pour partager et échanger à propos des situations, expériences et problématiques de chacun.

- 49 cédants
- 42 exploitations à transmettre
- 2 porteurs de projet

Une des réponses aux enjeux de transmission/installation

Un ETA pour accompagner des Porteurs de projet par le test de leur activité dans un cadre juridique, matériel et humain sécurisé.

Etudier les opportunités les plus cohérentes et les plus viables de mise en place d'un ou plusieurs espaces-test agricoles à l'échelle des 4 PAT de la Mayenne.

Partenaires





Axe 2

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES VERS PLUS DE RÉSILIENCE ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Constat

INTENSIFICATION ET AUGMENTATION D'ÉPISODES CLIMATIQUES EXTRÊMES

FORTS ENJEUX ÉCOLOGIQUES

FORTE DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES

Enjeux

ACCÉLÉRER LA DYNAMIQUE TERRITORIALE D'ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES

PRÉSERVER ET RESTAURER L'ÉCOSYSTÈME LOCAL

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES ET LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

dès 2019 : Projet de recherche-action LabPSE, animé par TRAME

Enquête sur l'acceptabilité des PSE par les consommateurs Sud Mayenne par TRAME & étudiants INRAE
juin 2022



Mobilisation des agriculteurs sur les installations solaires à la ferme
mars-août 2021

Opération Fermes en Transition
avril 2021 - octobre 2022

Partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le CIVAM Bio : ferme ouverte (Châtellain) à destination des scolaires en formation agricole
Mars 2023

Paiements pour Services Environnementaux en Sud Mayenne

Fermes en Transition !



Animé par



Projet expérimental animé par TRAME

Construction d'une offre de services écosystémiques issus de 3 domaines de pratiques (sols, couverts végétaux, éléments fixes du paysage) avec un collectif d'agriculteurs, en coopération avec les acteurs du territoire :

Elis du GAL Sud Mayenne, Mayenne Nature Environnement, Fédération Régionale des Chasseurs, Bassin de l'Oudon, Lycée Agricole du Haut-Anjou, MFR Craon-Hippodrome

16 fermes volontaires en Sud Mayenne

Accompagnement de nouvelles fermes à la transition de leurs systèmes de production vers plus de résilience face au changement climatique. Opération réalisée avec le CIVAM AD 53 et le CIVAM Bio 53.

Campagne de diagnostics individuels complétée par des temps d'accompagnement collectif.

Partenaires





Axe 3

DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ, RELOCALISER LA VALEUR AJOUTÉE, FAVORISER L'ÉCONOMIE LOCALE

Constat	CARENCES EN OUTIL DE TRANSFORMATION (BOVINS)	FUITE ÉCONOMIQUE DE LA CONSOMMATION LOCALE	FORTE DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES
Enjeux	RELOCALISATION DE LA VALEUR AJOUTÉE DES PRODUCTIONS LOCALES	DÉVELOPPER ET VALORISER LES PRODUCTEURS EN CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ	OPTIMISATION LOGISTIQUE



Carte alimentaire interactive Sud Mayenne



Caisson d'abattage mobile

Coordonné par



Plus de 80 producteurs en circuits-courts référencés

Donner une visibilité aux lieux de production et réseaux de commercialisation alimentaires locaux du Sud Mayenne (marchés, commerces de proximité, magasins spécialisés, collectifs)

+ de 60% sous signe de qualité

Soutenir l'expérimentation d'un caisson d'abattage mobile

Premières étapes d'abattage de l'animal réalisées à la ferme par le caisson, les étapes suivantes sont réalisées au sein de l'unité fixe de l'abattoir.

Alternative de proximité et à taille humaine pour les éleveurs, prenant en compte les questions de bien-être animal

Projet porté par un collectif d'éleveurs mayennais

Partenaires





Axe 4

RENFORCER UNE ALIMENTATION LOCALE ET DURABLE EN RESTAURATION HORS-DOMICILE

Constat

BESOIN DE MIEUX CONNAÎTRE LA RESTAURATION HORS-DOMICILE

UNE DEMANDE CROISSANTE POUR DES PRODUITS DE QUALITÉ EN RESTAURATION COLLECTIVE

RESTAURATION COLLECTIVE EST UN LEVIER D'EXEMPLARITÉ

Enjeux

ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE LA LOI EGALIM

RENFORCER LES LIENS ENTRE LES CUISINES ET LES CONVIVÉS

AMPLIFIER L'APPROVISIONNEMENT LOCAL & DURABLE

1ères rencontres : mobilisation des acteurs volontaires
octobre 2020

Finalisation du diagnostic avec les chefs
Février 2021

Expérimentation pilote "Du champ à la cantine"
Nov-juin 2022

Début de l'accompagnement Cool Food Pro (CIVAM Bio)
mai 2023 - mai 2024

2020

2021

2022

2023

Charte Alimentaire Ville de Craon 2021-2025

Diagnostic territorial
Été 2020

2èmes rencontres : ateliers projet d'établissement
décembre 2020

Cycle de formation "En route vers une restauration collective durable"
Septembre-octobre 2021

Rencontre de la restauration collective en Sud Mayenne
Février 2023

Cycle de formation
automne 2021

Expérimentation pilote
"Du champ à la cantine"



En route vers une restauration collective durable en Sud Mayenne !

- 3 journées de formation technique
Accompagnement au service des repas, cuisine évolutive et cuisine alternative. (équipes de cuisine et agents d'accompagnement des repas)
- 2 soirées-débat & 1 buffet pédagogique (ouvert aux acteurs locaux)
- 1 rallye des fermes

≈ 80 participants

École du Bout du Monde

Intégrer au sein du programme scolaire des activités en lien avec la découverte du monde agricole et l'alimentation durable des enfants.

- #Ateliers Cuisine : goûter anti-gaspi bio
- #Ateliers Nutrition : découverte des légumineuses
- # Visites de 4 fermes (éleveur de brebis, arboriculteur, maraîcher, polyculteur-éleveur)

98 enfants concernés

Partenaires





Axe 5

MOBILISER, ÉDUCER, SENSIBILISER UNE DIVERSITÉ DE PUBLICS AUX ENJEUX DE L'ALIMENTATION DURABLE

Constat

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

MANQUE D'INFORMATION

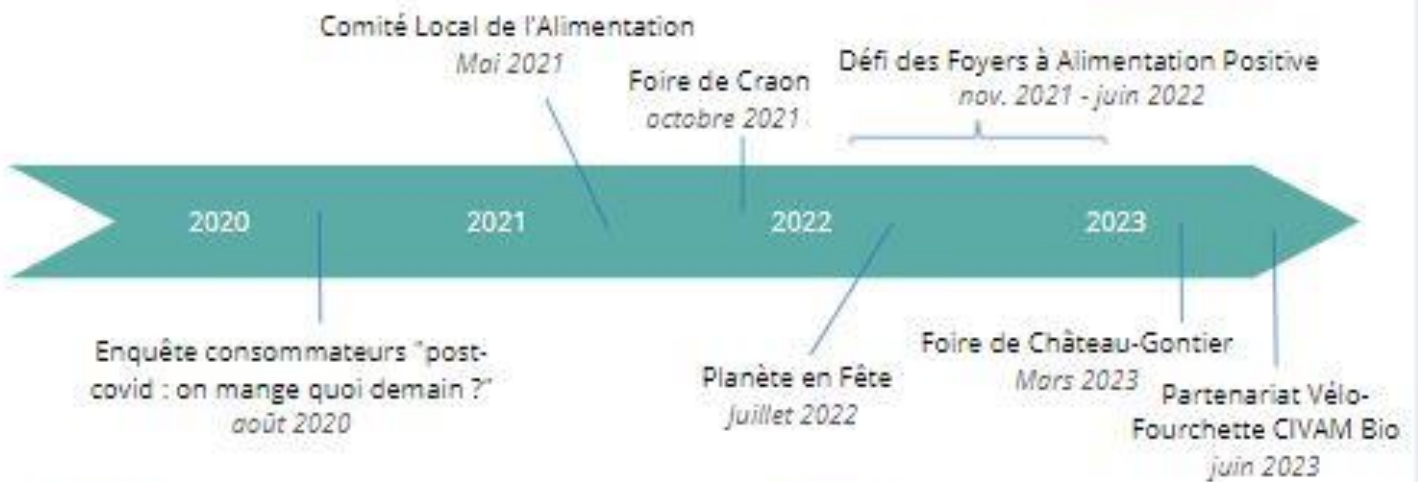
IMPACTS ALIMENTATION - ENVIRONNEMENT - SANTÉ DISSOCIÉS

Enjeux

RENFORCER LES INTERACTIONS ENTRE LES ACTEURS

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES HABITUDES ALIMENTAIRES

MOBILISER L'ENSEMBLE DES MAILLONS DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE



Comité Local de l'Alimentation

Défi des Foyers à Alimentation Positive (animé par le CIVAM Bio)



Pérenniser le cadre réflexion avec l'ensemble de la chaîne alimentaire

- Retour sur la première année de mise en œuvre du PAT
- Ateliers d'échanges et de réflexion entre partenaires : "quelle coordination en faveur de la transition agricole et alimentaire ?"

44 participants

(Élus, organismes agricoles, producteurs, associations citoyennes, représentants restauration collective, etc.)

Démontrer que l'on peut adopter une alimentation savoureuse, bio et locale, respectueuse de l'environnement sans augmenter son budget alimentaire !



- #1 Ateliers Nutrition
- #2 Ateliers Cuisine
- #3 Visites de points de vente bio locaux
- #4 Visite de fermes bio et pique-nique zéro-déchets
- #Ateliers bonus

54 participants

Partenaires



Contrat Local de Santé du Pays de Craon
Contrat Local de Santé du Pays de Meslay-Grez

